COMMUNE DE
PERWEZ

RAPPORT ANNUEL 2022

Rapport accompagnant le budget 2023
En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I. Carte d'identité de la commune P. 6

II. Nos élus P. 7

III. Nos services communaux P. 13

- Personnel P. 13
- Population – Etat civil P. 19
- Finances P. 24
- Travaux P. 28
- Développement territorial P. 36
- Environnement P. 42
  - Gestion des déchets P. 43
  - Gestion de l'eau P. 44
- Bien-être animal P. 48
- Logement P. 49
- Mobilité P. 52
- Energie P. 54
  - Service communal P. 54
  - Guichet Energie P. 63
- Gestion des salles communales P. 63
- Assurances P. 66
- Gardiens de la Paix P. 66
- Prévention et protection au travail – Plan d'urgence P. 67
- Protection des données P. 68
- Communication P. 69
- Enseignement P. 73

- Accueil Temps Libre (ATL) P. 81
- Agence de Développement Local (ADL) P. 86
- Social P. 91
  - CPAS P. 91
  - Un Junior pour un Senior P. 94
  - Planning familial P. 95
  - Petite enfance P. 95
  - Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) P. 96
- Emploi P. 102
  - Agence Locale pour l'Emploi (ALE) P. 103
  - Maison de l'Emploi P. 103
- Culture P. 104
  - Centre culturel « Le Foyer » P. 104
  - Le Grimoire d'Eole P. 109
- Sport P. 111
- Culte et laïcité P. 114
- Participation citoyenne P. 117
  - Budget participatif P. 117
  - Commission Consultative du Territoire et Mobilité (CCATM) P. 118
  - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) P. 120
  - Seniors Consultants P. 123
  - BetterStreet P. 125
- Information P. 126
  - Télévision locale : Canal Zoom P. 126
  - Radio locale : Up Radio P. 126

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE
PERWEZ

Nom de la commune : PERWEZ

Province : Brabant wallon

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2
1360 Perwez
Tél. 081/65 53 44 - Fax : 081/65 74 42
www.perwez.be

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX
stephanie.thibeaux@perwez.be

Coordonnées géographiques : 50° 37' Nord 04° 48' Est

Population : 9643 habitants (novembre 2022)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

Perwez regroupe Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais et Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée, en 2008, avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et en avril 2016, avec Orbais-l'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

En 2022, la commune de Perwez, qui conserve un caractère rural de par l'importance de son activité agricole, s'est dotée d'une Charte de la ruralité. Réalisée en collaboration avec la Province du Brabant wallon, celle-ci a pour objectif de faire rimer ruralité et convivialité.

II. NOS ELUS

Le 14 octobre 2018 eurent lieu les élections communales et provinciales. Les nouveaux élus, membres du Conseil communal, ont prêté serment le 3 décembre de la même année.

➢ LE COLLEGE COMMUNAL

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc. Le Collège veille également à la garde des archives et des titres.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

Répartition des attributions

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

Etat civil, population
Affaires électorales
Police
Travaux publics
Espaces verts, parcs, plantations

Gestion du personnel
Service Incendie
Cultes
Sport

Echevine : Madame Véronique DE BROUWER

Mobilité
Participation et citoyenneté
Développement rural
Environnement
Logement
Energie

Echevine : Madame Aurélie FLABAT

Affaires sociales et familiales
Bien-Être & Seniors
PMR (Handicity)
Développement local
Tourisme
Marchés / Foires
Commerce et emploi
Culture
Agriculture
Santé publique

Echevin : Monsieur Etienne RIGO

Finances
Urbanisme
PME
Eau
Propreté publique
Aménagement du territoire
Développement économique
Industrie
Patrimoine
Cimetières

Echevine : Madame Julie DAMS

Enseignement
Intergénérationnel
Nouvelles technologies
Associations patriotiques
Festivité & accueil
Communication et relation publiques
Petite enfance, enfance & jeunesse
Bibliothèque
Loisirs
Bien-être animal
Jumelage
Accueil du temps libre

Présidente du CPAS : Madame Véronique BIDOUL

➢ LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

- Pour la majorité :

Ensemble! AGIR AUTREMENT	**M. Jordan GODFRIAUX**, Bourgmestre, chef de groupe GSM : 0487/26.15.23 E-Mail : jordan.godfriaux@perwez.be
	Mme Véronique DE BROUWER, Échevine **GSM : 0473/58.38.64** E-Mail : veronique.debrouwer@perwez.be
	Mme Aurélie FLABAT, Échevine GSM : 0476/71.95.06 E-Mail : aurelie.flabat@perwez.be
	M. Étienne RIGO, Échevin GSM : 0475/44.14.25 E-Mail : etienne.rigo@perwez.be
	Mme. Julie DAMS, Échevine GSM : 0474/39.92.02 E-Mail : julie.dams@perwez.be
	Mme Véronique BIDOUL, Présidente du CPAS GSM : 0476/45.18.11 E-Mail : veronique.bidoul@perwez.be

Ensemble! AGIR AUTREMENT	M. Dimitri SEVERIN, Conseiller communal GSM : 0487/56.33.43 E-Mail : dimitri.severin@perwez.be Mme Mia HEMPTINNE, Conseillère communale GSM : 0477/17.41.04 E-Mail : mia.hemptinne@perwez.be
	M. Luc MARCHAND, Conseiller communal GSM : 0485/31.37.35 E-Mail : luc.marchand@perwez.be
	Mme Joëlle ALDRIC, Conseillère communale GSM : 0471/07.06.69 E-Mail : joelle.aldric@perwez.be
	Mme Pasqualina GREDE, Conseillère communale GSM : 0479/87 21 67 E-Mail : pasqualina.grede@perwez.be

- Pour la minorité :

dzc PluS	M. André ANTOINE, Conseiller communal, chef de groupe Tél : 0475/49 63 17 E-Mail : andre.antoine@perwez.be
	M. Michel JANDRAIN, Conseiller communal GSM : 0475/87.30.63 E-Mail : michel.jandrain@perwez.be
	M. Carl CAMBRON, Conseiller communal GSM : 0477/54.26.09 E-Mail : carl.cambron@perwez.be
	M. Jean-Marc ALDRIC, Conseiller communal GSM : 0497/25.96.58 E-Mail : jean-marc.aldric@perwez.be
	Mme Murielle DARDENNE, Conseillère communale GSM : 0474/94.14.08 E-Mail : murielle.dardenne@perwez.be
	M. Jules NOEL, Conseiller communal GSM : 0477/73.62.65 E-Mail : jules.noel@perwez.be
	M. Geoffrey HERION, Conseiller communal GSM : 0499/66.75.83 E-Mail : geoffrey.herion@perwez.be
	Mme Elisabeth COLON, Conseillère communale E-Mail : elisabeth.colon@perwez.be
	Mme Virginie DRAUX, Conseillère communale GSM : 0474/55.25.40 E-Mail : virginie.draux@perwez.be
	Mme Florence PEETERS, Conseillère communale E-Mail : florence.peeters@perwez.be

➢ REUNIONS DES CONSEIL ET COLLEGE COMMUNAUX

Le Conseil communal

Entre le 5 novembre 2021 et le 15 novembre 2022, le **Conseil communal** s'est réuni **11 fois**, aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos
Le 21 décembre 2021	22	14
Le 25 janvier 2022	16	4
Le 22 février 2022	8	14
Le 29 mars 2022	16	6
Le 03 mai 2022	22	3
Le 31 mai 2022	19	15
Le 21 juin 2022	9	22
Le 18 août 2022	31	20
Le 27 septembre 2022	13	7
Le 20 octobre 2022	5	0
Le 03 novembre 2022	19	6
Total	291 Points	

Le Collège communal

Entre le 05 novembre 2021 et le 15 novembre 2022, le **Collège communal** s'est, de son côté, **réuni 57 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
10/11/2022	26	02/06/2022	99
18/11/2022	47	09/06/2022	69
25/11/2022	54	16/06/2022	39
02/12/2022	49	23/06/2022	50
08/12/2022	67	30/06/2022	50
16/12/2022	72	07/07/2022	54
23/12/2022	57	14/07/2022	26
06/01/2022	39	28/07/2022	60
13/06/2022	42	04/08/2022	23
20/01/2022	30	18/08/2022	53
27/01/2022	59	25/08/2022	44
03/02/2022	45	01/09/2022	46
10/02/2022	47	08/09/2022	38
11/02/2022	3	15/09/2022	44
17/02/2022	43	22/09/2022	50
24/02/2022	57	29/09/2022	47
03/03/2022	44	06/10/2022	42
10/03/2022	44	13/10/2022	51
17/03/2022	65	20/10/2022	46
24/03/2022	66	27/10/2022	59
31/03/2022	54	10/11/2022	60
07/04/2022	48		
14/04/2022	50		
21/04/2022	49		
28/04/2022	42		

05/05/2022	40		
12/05/2022	55		
19/05/2022	38		
Total	2382 points		

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

Grades légaux :

Directrice générale : Madame Stéphanie THIBEAUX

Directrice financière : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. PERSONNEL

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649 289, emilie.chatorier@perwez.be

L'organigramme des services de l'Administration communale a été arrêté par le Collège communal en sa séance du 24 juin 2015. Le voici mis à jour :

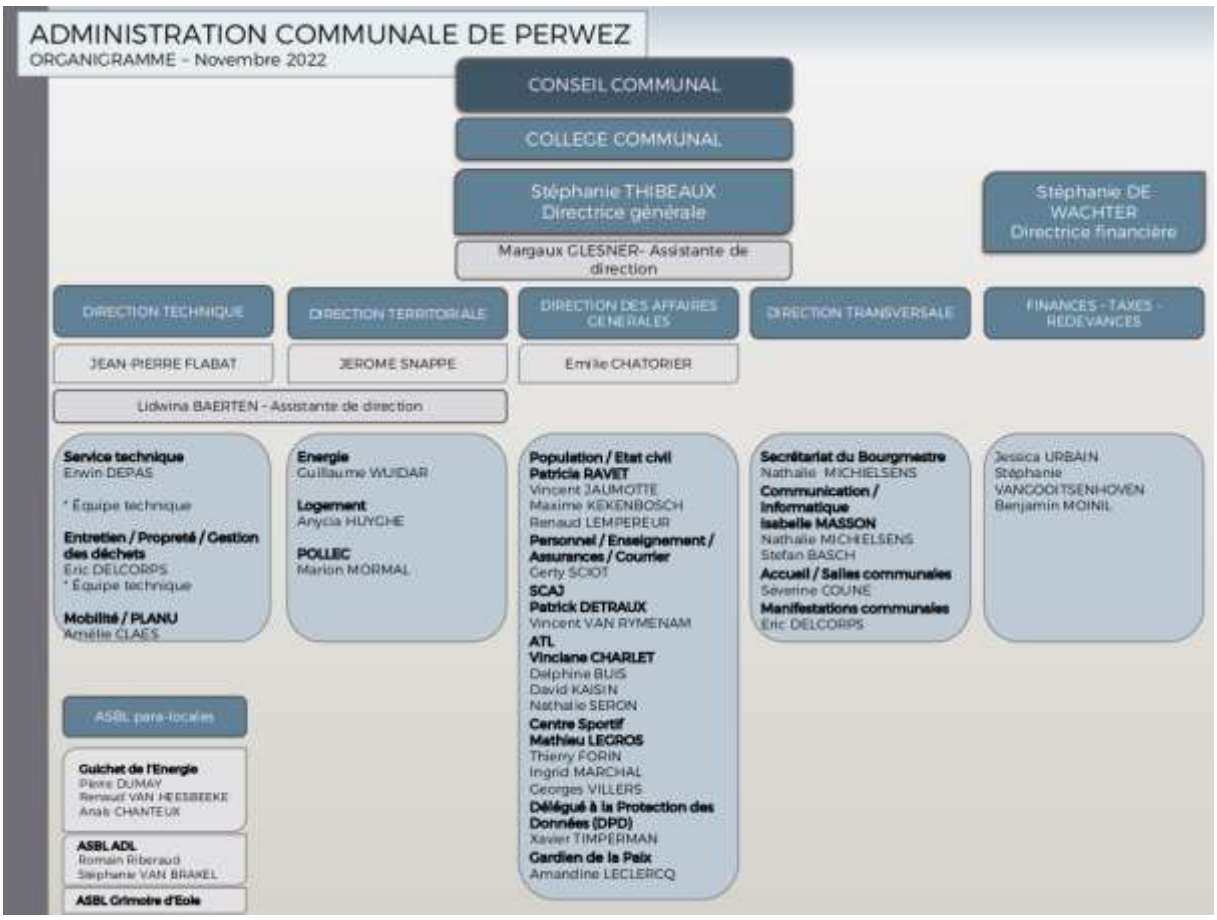

Les données suivantes sont arrêtées au 15 novembre 2022.

Directrice Générale

Madame Stéphanie THIBEAUX

Direction des Affaires générales

Responsable de la Direction : Madame Emilie CHATORIER, Attachée administrative

✓ <u>Bureau de l'accueil</u>

- Madame Séverine COUNE

✓ <u>Service Population et Etat Civil</u>

Responsable du service : Madame Patricia RAVET

Membres du service :

- Monsieur Maxime KEKENBOSCH
- Monsieur Renaud LEMPEREUR
- Monsieur Vincent JAUMOTTE

✓ Personnel – Enseignement – Assurances

Responsable du service : Madame Emilie CHATORIER

Membre du service :

- Madame Gerty SCIOT

✓ SCAJ « Service Communale d'Aide à la Jeunesse »

Responsable du service : Monsieur Patrick DETRAUX

Membre du service :
- Monsieur Vincent VAN RYMENAM

✓ ATL « Accueil Temps Libre »

Responsable du service : Madame Vinciane CHARLET

Membres du service :
- Madame Delphine BUIS – ASBL Animômes
- Monsieur David KAISEN – ASBL Animômes
- Madame Nathalie SERON – ASBL Animômes

✓ Centre Sportif

Responsable du service : Monsieur Mathieu LEGROS

Membres du service :

- Monsieur Thierry FORIN
- Madame Ingrid MARCHAL
- Madame Kathy THIRION
- Monsieur Georges VILERS

✓ Délégué à la protection des données

- Monsieur Xavier TIMPERMAN

Direction Technique

Responsable de la Direction : Monsieur Jean-Pierre FLABAT, Attaché technique
Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

✓ Mobilité & PLANU : Madame Amélie CLAES

✓ Bâtiments – Voiries – Espaces Verts – Perwez Propreté - Proxibus

Responsable : Monsieur Erwin DEPAS, Agent Technique

Membres du service :
- Monsieur Henry BERTRAND
- Monsieur Emmanuel BISTON
- Monsieur Frédéric BUIS
- Monsieur Etienne CHRISTOPHE
- Monsieur Laurent COLLIN
- Monsieur Noël CREVECOEUR
- Monsieur Johan DE BIOURGE
- Monsieur Anthony DETRY
- Monsieur Emmanuel DEVROYE

- Monsieur Sébastien DEWAGENEER
- Monsieur Thibaut DROPSY
- Monsieur Johnny EECKHOUT
- Monsieur Damien GENO
- Monsieur Eric GENO
- Monsieur Albert GOOSSENS
- Monsieur Philippe GUILLAUME
- Monsieur Christopher JACQUERIE
- Monsieur Serge LEFEVRE
- Monsieur Philippe MERCIER
- Monsieur Jules MEULEBROUCK
- Monsieur Jérôme MOENS
- Monsieur Bernard MORTIER
- Monsieur Thierry MOTTE
- Monsieur Vincent OVART
- Monsieur Gilles PERNIAUX
- Monsieur Olivier PREVINAIRE
- Monsieur Benjamin SEMAL
- Monsieur Jean-Luc THIRION

✓ Entretien bâtiments

Responsable : Monsieur Eric DELCORPS

Membres du service :

- Madame Malika BECHECKEUR
- Monsieur Eric BILLAT
- Madame Laura BORTOLATO
- Madame Marie-Line BUIS
- Madame Noélie CHARLIER
- Madame Marie CROON
- Madame Nadine DACOS
- Madame Sabrina DEFRENNE
- Madame Aurore DELFORGE
- Madame Sandy DOYE
- Madame Clara FRADINHO
- Madame Madline GAROT
- Madame Mélanie HERCKENS
- Madame Kristel JULET
- Madame Anne LORGE
- Madame Maïté NOEL
- Madame Muriel NURKOWSKI
- Madame Julie RAES
- Madame Jolanta PIWONSKA
- Madame Rose-Marie PREVOT
- Madame Julie RAES
- Madame Jessica RUIZ REINA
- Madame Christine THUIJNS

✓ Manifestations publiques

Responsable : Monsieur Eric DELCORPS

✓ Location de salles

Responsable : Madame Séverine COUNE

✓ Poubelles à puce

Responsables : Monsieur Eric DELCORPS et Madame Lidwina BAERTEN

Direction territoriale

Responsable de la Direction : Monsieur Jérôme SNAPPE, Attaché administratif
Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

- ✓ Energie

Responsable : Monsieur Guillaume WUIDAR

- ✓ Pollec

Responsable : Madame Marion MORMAL

- ✓ Logement

Responsable : Madame Anycia HUYGHE

Direction d'appui transversal

- ✓ Secrétariat du Bourgmestre

- Madame Nathalie MICHIELSENS

- ✓ Communication

- **Responsable** : Madame Isabelle MASSON
- Madame Nathalie MICHIELSENS

Direction financière

Responsable de la Direction : Madame Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière

Membres du service :

- ✓ Monsieur Benjamin Moinil
- ✓ Madame Jessica URBAIN
- ✓ Madame Stéphanie VANGOITSENHOVEN

SIPPT

- ✓ En cours de recrutement

Gardiens de la Paix

- ✓ Madame Amandine LECLERCQ

ASBL Agence de développement local

- ✓ Monsieur Romain RIBERAUD
- ✓ Madame Stéphanie VAN BRAKEL

Guichet de l'Energie

- ✓ Monsieur Pierre DUMAY
- ✓ Madame Anaïs CHANTEUX
- ✓ Monsieur Renaud VAN HEESBEEKE

Composition de l'effectif à l'Administration Communale de PERWEZ

	31-10-16	*31-10-17*	*31-10-18*	*31-10-19*	*31-10-20*	*31-10-21*	*31-10-22*
Effectif hors enseignants	101	88	95	93	91	91	90
Equivalents temps plein	81,66	75,18	79,68	75,17	72,13	74,48	75,83
Employés	52	43	44	42	37	37	42
Ouvriers	49	45	51	51	54	54	48
Définitifs	10	9	9	8	7	5	7
Personnel contractuel	33	23	24	26	33	31	32
Personnel contractuel Subventionné	58	56	62	59	51	52	51
Temps plein	63	58	62	55	48	46	44
Temps partiel	38	30	33	39	43	45	46
Hommes	51	46	54	51	49	51	47
Femmes	50	42	41	42	42	40	43

Mouvements en 2022 :

Entrées :

- ✓ Contrat à durée indéterminée → 2
- ✓ Contrat à durée déterminée → 11
- ✓ Article 60 : 0

Sorties :

- ✓ Pension → 4
- ✓ Licenciement → 0
- ✓ Fin de contrat → 3
- ✓ Démission → 4

Turn Over :

	2016	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*	*2022*
IN	12	16	17	16	7	10	13
OUT	12	24	11	7	8	8	12
TOTAL ANNEE	101	88	94	93	91	91	90
Turnover	11,88%	22,73%	14,89%	12,37%	8,24%	9,89%	13,89%

Nombres de formations suivies en 2022 :

- ✓ Payantes : 35
- ✓ Gratuites : 18
- ✓ Montant engagé en 2022 : 2.817,00 €

B. POPULATION – ETAT CIVIL

Contact : Patricia RAVET, 081/649 274, population@perwez.be.

Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 5 novembre 2022.

Mouvements de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2022	747	657	34
Total 2021	761	600	26
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28
Total 2016	783	595	32
Total 2015	812	524	19

Chiffres de population

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hommes	4499	4514	4588	4617	4640	4675
Femmes	4794	4821	4856	4879	4922	4968
Total	9293	9335	9444	9496	9562	9643

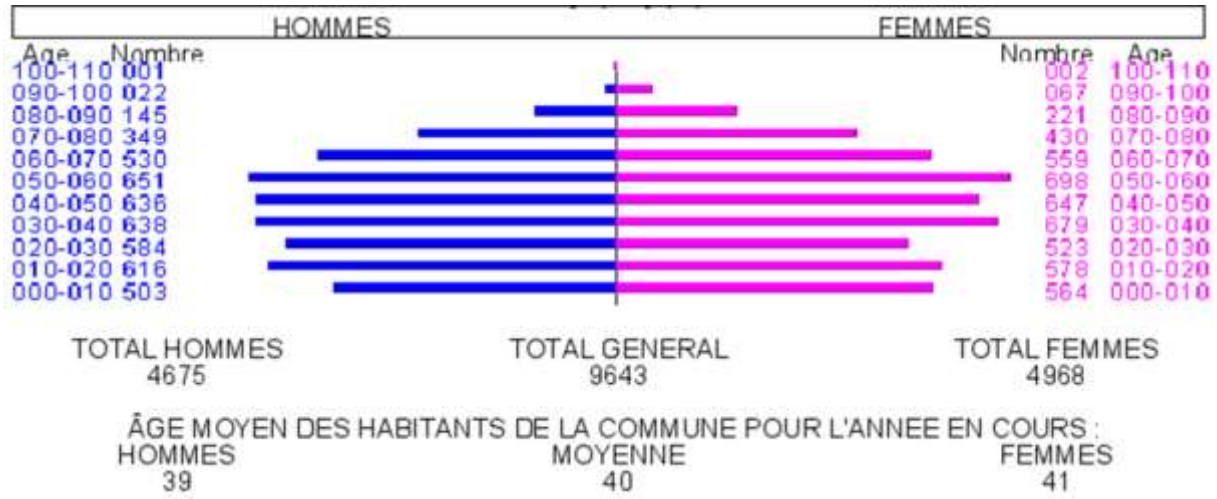

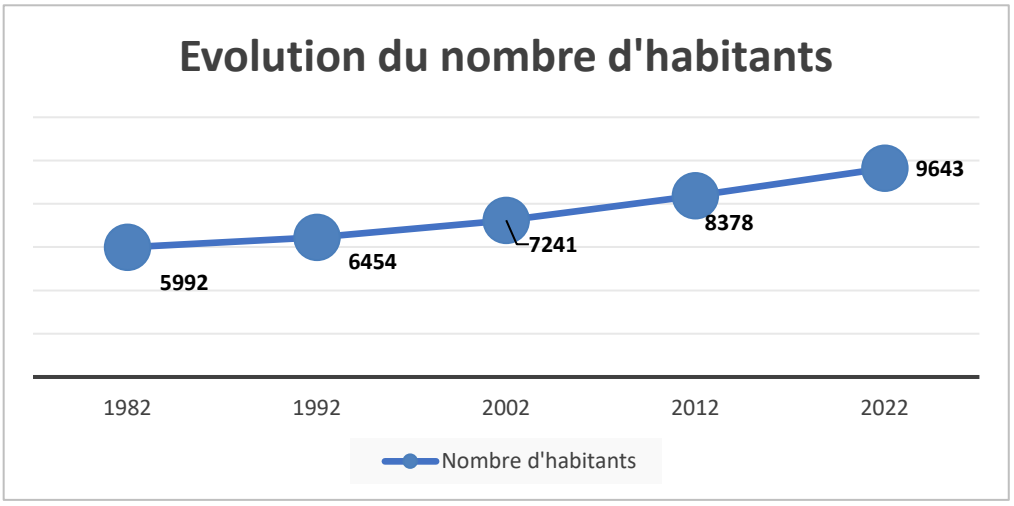

Evolution de la population depuis la fusion des communes (par dizaine d'années)					
	1982	1992	2002	2012	2022
Total	5992	6454	7241	8378	9643

Nationalités

NATIONALITE	Total
101 Albanie	1
103 Allemagne (Rép. féd.)	9
106 Bulgarie	3
108 Danemark	1
109 Espagne	26
111 France	157
112 Royaume-Uni	2
113 Luxembourg (Grand-Duché)	3
114 Grèce	3
115 Hongrie (Rép.)	3
116 Irlande	1

NATIONALITE	Total
122 Pologne (Rép.)	22
123 Portugal	41
124 Roumanie	58
127 Suisse	1
128 Italie	48
129 Pays-Bas	5
137 Lituanie	2
143 Ukraine	34
144 Moldavie (Rép.)	5
150 Belgique	9.108
153 Kosovo	1
207 Inde	1
214 Philippines	2
218 Chine	13
235 Thaïlande	4
258 Liban	4
261 Syrie (République Arabe)	1
304 Cameroun	3
306 Congo (Rép. dém.)	20
309 Côte d'Ivoire	2
315 Guinée	2
317 Maurice	1

NATIONALITE	Total
319 Mali	3
321 Niger	1
324 Madagascar	2
325 Afrique du Sud	1
327 Rwanda (Rép.)	4
351 Algérie	1
354 Maroc	9
357 Tunisie	6
401 Canada	4
402 Etats-Unis d'Amérique	2
416 Mexique	4
421 El Salvador	4
513 Brésil	5
515 Colombie	2
516 Equateur	1
520 Venezuela	1
611 Australie	1
791 d'origine burundaise	3
999 Indéterminé	2
Total	9.643

Documents délivrés

Passeports	
2022	542
2021	199
2020	177
2019	431
2018	534
2017	477
2016	446
2015	460

Cartes d'identité électroniques	
2022	1461
2021	1344
2020	1000
2019	932
2018	1672
2017	1780
2016	2233
2015	1940

Permis de conduire	
2022	498
2021	503
2020	497
2019	535
2018	602

Etat civil

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de naissances	115	109	75	92	79	76	80	109
Nombre de décès	98	85	81	83	70	75	83	96
Nombre de mariages	25	32	24	36	36	18	44	31

Félicitations à nos jubilaires

En 2022, Perwez a la joie de compter 30 couples fêtant un jubilaire particulier : 50, 60 ou même 65 ans de mariage !

Le samedi 22 octobre, la Commune a tenu à mettre ces couples à l'honneur en les invitant avec leur famille à la ferme d'Odenge. Fleurs, cadeaux et chèques-commerces ont accompagné les chaleureuses félicitations des élus à nos heureux jubilaires pour leur longue et exemplaire vie à deux !

C. FINANCES

Contact : Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière, 081/649 255,
stephanie.dewachter@perwez.be

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

❖ Taxes

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 2,50 €
Enlèvement des déchets (isolés)	70,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	100,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 personnes)	115,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 3 personnes)	145,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 personnes)	170,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 5 personnes)	195,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes et plus)	195,00 €
Enlèvement des déchets (levée supplémentaire)	1,15 €
Enlèvement des déchets (kg déchets résiduels supplémentaire)	0,40 €
Enlèvement des déchets (kg déchets organiques supplémentaire)	0,07 €
Enlèvement des déchets (commerces)	75,00 €
Enlèvement des déchets (contribuable « assimilé »)	75,00 €
Enlèvement des déchets (maison de repos par lit)	30,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistiques	10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements raccordés à l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés aux logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	30,00 €
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbarium	250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés (1er taxation)	20,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (2ème taxation)	40,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (3ème taxation et suivantes)	180,00 €/mc en façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boites :	
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0150 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0390€
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0585 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,1050 €
- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0010 €

Mâts d'éoliennes destinées à la production industrielles d'électricité - puissance inférieure à 1 mégawatt - puissance de 1 compris jusque moins 2,5 mégawatts - puissance de 2,5 compris jusque 5 mégawatts - puissance supérieure à 5 mégawatts	0,00 € 14.000,00 € 17.000,00 € 20.000,00 €

❖ <u>Redevances</u>

Occupation du domaine public à l'occasion des marchés	0,40€/m²/jour avec min. 3,00 € + 2,00 € électricité
Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire	Sur base d'un décompte des frais réels avec un minimum de 100,00 €
Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme	Divers prix
Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres	1,25 €/sac
Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement	Frais réels
Exhumation des restes mortels	Divers prix
Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans caveau, pour une durée de 30 ans	Divers prix
Demandes d'autorisation d'activités	Frais réels
Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis à étude d'incidences sur l'environnement	Décompte frais réels
Implantation de nouvelles constructions	100,00 € par contrôle
Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles	0,40€/m²/jour Forfait 150,00 €/semaine (eau, électricité, propreté)
Mise en location de tentes communales	125,00 €/tente + caution de 125,00 €
Stationnement à durée limitée (zone bleue)	15,00 € / jour
Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques	15,00 € /mois/m²
Intervention des services communaux sur le domaine public (nettoyage, etc.)	Divers tarifs

Emprunts contractés

Projets	Montant
Honoraires pour schéma d'orientation locale n° 14 (centre TST)	33.000,00
Achat de terrains divers patrimoine	148.197,38
Remplacement des chauffages des logements tremplins	50.000,00
Interventions diverses sur le réseau d'eau	109.941,10
Investissements pour la production d'eau	100.000,00
Créa d'un préau pour l'école de TLB rue de Mellemont	28.841,10
Réfection des toitures de l'Hôtel de Ville	248.411,88
Honoraires pour mise en oeuvre des puits de captage, etc.	52.000,00
Honoraires pour réfection du centre sportif	30.000,00
Réfection garage communal phase II extension	54.000,00
Aménagement Cure Perwez	115.405,14
Nettoyage et réparations voiries et égouttage suite inondations	18.385,95
CRAC Investissement pour la distribution d'eau hors réseau	7.258,03
Création de 2 terrains de padel	30.726,00
Remplacement des compteurs d'eau	27.731,31
Réfection égouttage N29 (en face de la rue Michel)	9.128,08
Réfection divers trottoirs	150.000,00
Sécurisation des accès des écoles communales	2.045,60
Aménagement du sentier 38 à Orbais	15.000,00
Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue du Mont	435.834,00
Remplacement de lampes de l'éclairage public (ORES)	101.696,11
Raccordements divers impétrants	3.596,12
Achat de matériel d'exploitation pour le service voiries	38.175,99
Achat grue hydraulique pour le service des eaux	29.645,00
Achat véhicules divers OC1604 2020	39.850,38
Budget participatif 2021	22.892,00
TOTAL	1.901.761,17

Subsides octroyés

Associations de jeunesse

Unité Jean XXIII de Malèves	1.250,00 €
Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €

Associations culturelles et de loisirs

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Cecipho – Cercle ciné photo	1.000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	2.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2.000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Comité du carnaval de Perwez	3.500,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Comité de jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	1.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.000,00 €
Groupement d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
Vitaly Production	500,00 €
Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Amidog	150,00 €
Le 15 Août – Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €
La Leçon Verte	150,00 €
Soleil d'Argile	150,00 €
Plumes d'eau	150,00 €
Les Mouchons do vevy	150,00 €
Foyer culturel	110.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	23.000,00 €
Anim'Mômes	112.500,00 €

Associations patriotiques

Groupement des Associations Patriotiques de l'Entité Perwézienne	1.500,00 €

Associations sportives

R.F.C. Perwez	2.000,00 €
Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembais	1.000,00 €
Respiration relaxation club	150,00 €

Tennis Club Perwez	500,00 €
Perwez Cyclistes	1.000,00 €
Les Fous du Volant	250,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €
Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Kidis'port	750,00 €
Beach Soccer de Perwez	750,00 €
Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Le Warché	150,00 €
MTB Team Spirit	150,00 €
Equi Grandi	150,00 €

Œuvres d'aide aux personnes âgées

Un Junior pour un Senior	4.000,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €

Associations de soins

Comité Télévie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 – Comité local	300,00 €
CAP 48	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique – Section locale de Perwez	500,00 €

Divers

Association des éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Crèche « Les Oisillons »	3.000,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	3.000,00 €
Service de remplacement agricole de l'est du Brabant wallon	250,00 €
Agence de Développement Local	60.000,00 €

TOTAL des subsides octroyés en 2022 :	387.300,00 €

D. TRAVAUX

Contact : Jean-Pierre FLABAT, 081/649 265, travaux@perwez.be

Principaux marchés publics adjugés et terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'extension et la remise en état du garage communal, rue de la Doyerie, par la suite de l'incendie de PRS, pour un montant estimé à 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour dresser les plans et réaliser les études en ce qui concerne l'amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont à Perwez pour un montant estimé de 200.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 20.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, pour un montant de 30.000,00 €

Extension du garage communal, phase 2, techniques spéciales, lot 1 chauffage et lot 2 électricité, pour un montant estimé à 35.000,00 € SPW*

Réfection des trottoirs de la rue de Brabant, la rue de l'Hôtel de ville, l'avenue des Tourterelles et l'avenue Jadot, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant de 300.000,00 €

Amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont (phase 2), entre la rue Joseph Moinil et la rue des marronniers, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022 pour un montant de 950.000,00 € SPW*

Réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 85.000,00 € PPT2020-2021*

Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant estimé de 305.000,00 € SPW*

Forage et équipement d'un second puits de captage et de piézomètres profonds et superficiels reconnaissance, rue de Coquiamont (lieu-dit « La Campagnette ») pour un montant estimé de 120.000,00 €

Remplacement d'une camionnette à plateau pour les services du plan vert de la commune pour un montant estimé de 35.000,00 €

Aménagements de sécurité rue chapelle à la Barre à 1360 PERWEZ (Orbais), pour un montant estimé de 40.000,00 €

Placement d'un système de caméra de surveillance au garage communal pour un montant estimé de 15.000,00 €

Service des Eaux - Cuvelage du réservoir de la station de pompage, rue des marronniers à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 45.000,00 €

Acquisition de décorations de Noël pour un montant estimé de 25.000,00 €

- entrée de la place de la gare
- rue de la Station
- centres des différents villages et principalement aux endroits suivants :
    - place communale d'Orbais
    - place communale de Malèves
    - parvis de l'église de Thorembais-les-Béguines,
    - parvis de l'église de Thorembais-Saint-Trond ;

Curage des cours d'eaux communaux et fossés d'écoulement, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Place de la Gare à 1360 PERWEZ – Remplacement des zingueries de l'édicule - Placement de nouvelles menuiseries en aluminium pour l'édicule, pour un montant estimé de 25.000,00 € - PBW

Remplacement du chauffage des logements « tremplin » par un chauffage au gaz, avenue des Tourterelles 28 pour un montant estimé de 75.000,00 €

Achat d'un tracteur d'occasion, pour un montant estimé de 70.000,00 €

Marchés publics adjugés non terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €.

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la mise à jour du plan communal de mobilité à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 50.000,00 € SPW*

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour suivis et analyses des essais de pompage et détermination de la zone de prévention pour les nouveaux captages sur le site de la « Campagnette » à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbais, pour un montant de 100.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Laiterie et la place du Warichet, pour un montant de 30,000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la création de deux terrains de Padel couverts au centre sportif, rue des Marronniers 17 à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 40.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la restauration du local du club des jeunes, rue Emile Masset 1 à Thorembais-les-Béguines pour un montant estimé de 4.000,00 €

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 1.650.000,00 € SPW*. Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 1.500.000,00 € SPW-PCDR* Marché faisant l'objet de mesures d'office par la faillite de la société adjudicataire.

Marché conjoint de services – Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale et du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) – Exercices 2021 à 2023 pour un montant estimé de 30.000,00 €

Aménagements divers contre les inondations pour un montant estimé de 65.000,00 €

Acquisition d'une camionnette fourgonnée pour le service communal des eaux de la commune de 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 50.000,00 €

Acquisition d'un corrélateur pour le service communal des eaux pour un montant estimé de 20.000,00 €

Extension de la conduite d'eau rue Lepage à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 75.000,00 €

Réfection des corniches de l'école communale, rue de Brabant 45 à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 125.000,00 € PPT2022*

Aménagement de stationnements vélos et placement d'une goulotte, dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY, pour un montant estimé de 200.000,00 € SPW*

Aménagement de bandes cyclables suggérées rue de la Chapelle (Thorembais-Saint-Trond) et rue du Béguinage (Thorembais-les-Béguines), dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY pour un montant estimé de 85.000 € SPW*

Aménagement de sens uniques limités et de zones 30 km/h dans le cadre du plan Wallonie Cyclable PIWACY pour un montant estimé de 180.000,00 € SPW*

Réfection de l'avenue Wilmart (et de la place du marché) à 1360 PERWEZ, en coordination avec le Service Public de Wallonie, pour un montant estimé de 2.892.000,00 € dont 375.000,00 € de part communale

Participation au marché de services en vue d'études d'ouvrages de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) et prestations ponctuelles dans cette matière, dans l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 125.000,00 €

Aménagement d'un espace de rangement au dépôt communal, rue de la Doyerie à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 50.000,00 €

Acquisition de décorations de Noël, pour un montant de 10.000,00 €

Marchés publics en cours d'étude

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) dans le cadre de l'appel à projets rénovation énergétique des centres sportifs, pour un montant estimé de 2.250.000,00 € SPW-INFRASPORTS*.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue du Warichet (Laiterie), dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 320.000,00 € SPW*

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant estimé de 1.660.000,00 € SPW*

Réfection des trottoirs de la rue du Blanc Bois, avenue de la Libération, avenue Flandres Dunkerque et avenue 1ere Division Marocaine, dans le cadre du plan d'investissement communal et PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 420.000,00 € TVAC,

Réfection du pont rue de Seumay, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant de 100.000,00 € SPW*

Réfection du pont rue du Manoir, dans le cadre du plan d'investissement communal 2022-2024, pour un montant de 80.000,00 € SPW*

Aménagement de la place du Warichet à 1360 PERWEZ, dans le cadre de l'appel à projets Cœur de Village 2022-2026, pour un montant estimé de 625.000,00 € SPW*

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue du Béguinage et la rue de Thorembais, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 340.000,00 € SPW*

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Charleroi (N29) à son carrefour avec la rue Notre-Dame et la rue Lieutenant Bigourdan, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 340.000,00 € SPW*

Sécurisation de la traversée de la Chaussée de Wavre (N243) à son carrefour avec la rue d'Odenge et la rue Trémouroux, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 110.000,00 € SPW*

Aménagement d'un cheminement cyclable le long des rue Trémouroux, rue d'Odenge et rue d'Opprebais, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 240.000,00 € SPW*

Aménagement d'un cheminement piéton-cyclable de type F99b, rue d'Odenge, sur son tronçon entre la rue du Meunier et la rue d'Orbais, dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 260.000,00 € SPW*

Réfection du chemin du Long-Pont afin de créer un cheminement cyclable dans le cadre du PIMACI 2022-2024, pour un montant estimé de 350.000,00 € SPW*,

Création d'une rampe d'accès PMR au cimetière de Malèves, dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de

matériel visant à l'accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap, pour un montant estimé de 50.000,00 € PBW

Aménagements de diverses voiries en vue de remédier aux coulées de boues dans le cadre du subventionnement des Communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues, pour un montant estimé de 50.000,00 € PBW

Aménagement d'ouvrages d'art de lutte contre les inondations (crues et ruissellements) dans le cadre de l'accord-cadre 2023-2026 de la Province du Brabant wallon, pour un montant estimé de 1.250.000,00 € SPW*

Création de deux terrains de Padel couverts et/ou de terrains de tennis extérieurs au centre sportif de Perwez pour un montant estimé de 400.000,00 € - SPW - Infrasports

Création d'un skate-park au centre sportif de Perwez, marché de conception-réalisation, pour un montant estimé de 200.000,00 € - SPW - Infrasports

Remplacement de la conduite d'eau rue Lepage et rue de l'Hôtel de Ville pour un montant estimé de 125.000,00 €

Remplacement de la conduite d'eau rue du Warichet pour un montant estimé de 100.000,00 €

Remplacement des compteurs d'eau, pour un montant annuel, estimé de 25.000,00 €

Création d'un rond-point rue d'Opprebais, à son carrefour avec la rue Notre-Dame, pour un montant estimé de 30.000,00 €

Réfection de la cour de l'école communale d'Orbais, pour un montant estimé de 200.000,00 € - PPT2023

Réfection des cours primaires et maternelles de l'école communale de Perwez, pour un montant estimé de 360.000,00 € - PPT2023

Création de toilettes extérieures dans la cour maternelle de l'école communale de Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimé de 60.000,00 € - PPT2023

Restauration du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 3 pour un montant estimé de 40.000,00 €

Réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, rue du Presbytère, pour un montant estimé de 400.000,00 € - SPW

Agrandissement du local colombophile au centre sportif, suite à la fusion des comités de Perwez et Ramillies, pour un montant estimé de 75.000,00 € - PBW

Remplacement de l'éclairage des terrains de football et de la piste d'athlétisme par des éclairages « led », en vue de procéder à des économies d'énergie au centre sportif rue des Marronniers 17, pour un montant estimé de 100.000,00 €

Mise aux normes des installations électriques des bâtiments communaux, pour un montant estimé de 50.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue du Ponceau et de la rue des Communes à Thorembais-Saint-Trond, pour un montant de 200.000,00 €

Réfection des revêtements en asphalte et en béton de diverses voiries, pour un montant de 200.000,00 €

Ces travaux font l'objet d'une subvention

CF :	Communauté française
Crédits impulsion :	concerne les travaux d'aménagement de sécurité routière et pour les usagers faibles
Infrasports :	concerne toutes les infrastructures sportives
PCDR :	Plan Communal de Développement Rural
PPT :	Plan Prioritaire des Travaux (concerne les travaux aux établissements scolaires)
PIC :	Plan communal d'investissement (concerne les travaux de voirie et les travaux de bâtiments – administration, culte)
SAR :	Site Désaffecté à Réaménager
SPGE :	Société Publique de Gestion des Eaux (concerne tous les travaux d'égouttage et d'assainissement)
SPW :	Service Public de Wallonie
UREBA :	Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments (concerne tous les travaux relatifs aux économies d'énergie)
ZAE :	Zone d'Aménagement Economique (concerne l'aménagement des zones industrielles)
SOF :	Sofinpro – Groupe Nivelinvest
PBW :	Province du Brabant wallon

Travaux par In BW – Direction des routes du Brabant wallon

Travaux réalisés :

- Réfection et agrandissement du recyparc dans le zoning industriel

Travaux envisagés :

- Placement du collecteur le long du Thorembais, avec construction d'une station d'épuration, en vue de couvrir le village de Thorembais-Saint-Trond

Travaux par le SPW – Direction des routes du Brabant wallon

Travaux réalisés :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la rue de Noville et l'accès au nouveau lotissement dit 'DOURIMO'
- Réfection du revêtement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).

Travaux envisagés :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la Grand-Place et la rue de Noville. y compris l'aménagement de la place du marché
- Aménagement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).
- Réfection de la chaussée de Wavre (RN243) entre l'entrée du zoning industriel et la place de la gare.

Travaux réalisés par ORES (Electricité)

Depuis le 1er septembre 2018, ORES a repris les services d'INFRAX pour les communes wallonnes et reprend donc toutes les compétences d'INFRAX au niveau des câbles basse et haute tension et de l'éclairage public.

Travaux réalisés par ORES :

- Placement d'un éclairage public le long du sentier 38, derrière l'église, à Orbais.
- Réfection de l'éclairage public place de la gare à Perwez
- Placement d'un éclairage public le long du sentier Hacquart à Perwez.

Travaux à réaliser par ORES :

- Placement d'un éclairage public dans le Parc de la cure de Perwez

E. Développement territorial

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, jerome.snappe@perwez.be

Superficie totale : 5.081 hectares 37 ares 09 centiares.

Aménagement du territoire

Plan de secteur

WAVRE - JODOIGNE - PERWEZ, approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979, publié au Moniteur belge du 22 septembre 1979.

Schéma d'orientation local (ex-plan communal d'aménagement)

Il existe deux schémas d'orientation locaux (SOL) sur le territoire de la Commune. Au sein de ces périmètres, des règles particulières en matière d'urbanisme sont d'application.

- Orbais : SOL n°9 périmètre qui couvre en partie le centre d'Orbais :

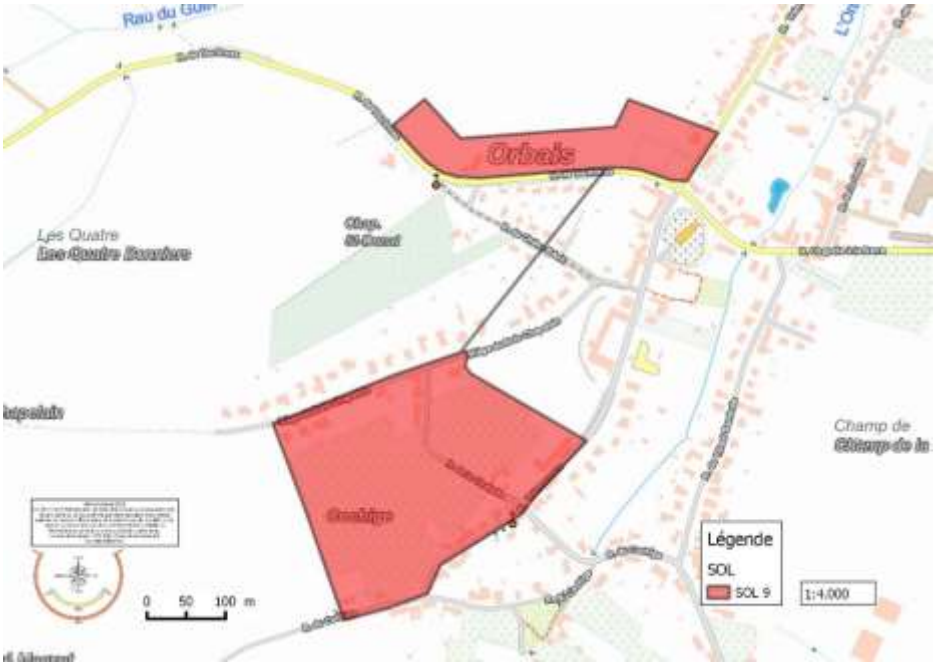

- PERWEZ-Thorembais-Saint-Trond : SOL n°10 – périmètre qui couvre la zone d'activités économiques de PERWEZ, une partie de la chaussée de Wavre et la zone du centre sportif.

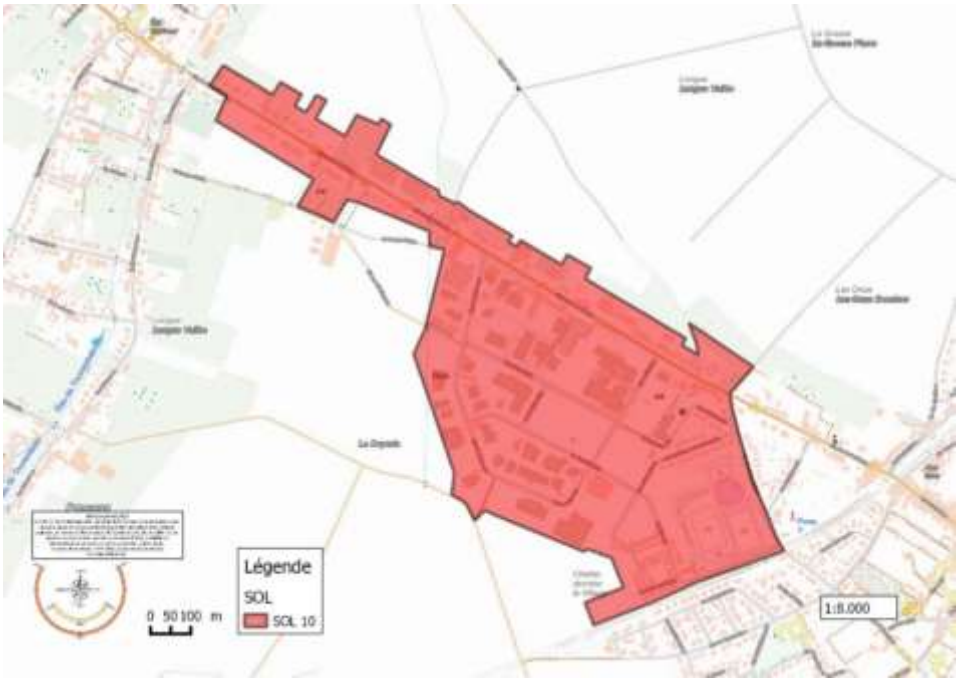

Au printemps 2019, le Conseil communal a décidé de lancer l'élaboration d'un nouveau schéma d'orientation local (SOL n°14) dit « centre de Thorembais-Saint-Trond » afin de cadrer l'urbanisation de ce village. Fin 2022, la procédure d'élaboration est toujours en cours (avant-projet validé et finalisation du rapport sur les incidences environnementales). Voici le périmètre proposé :

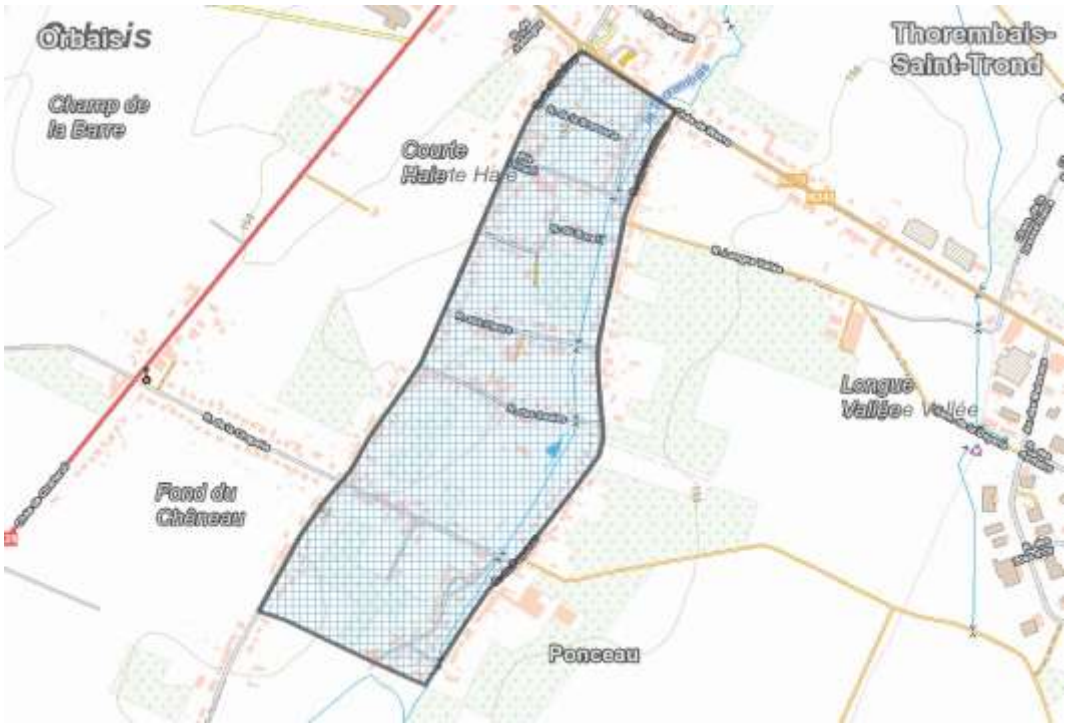

Rénovation urbaine

Le Gouvernement wallon a approuvé l'opération de rénovation urbaine le 23 juillet 2015 sur un périmètre couvrant le centre de PERWEZ. Cette opération a pour but de redynamiser le centre en proposant la création de nouvelles routes mais aussi en favorisant le retour des commerces dans le centre (cfr partie ADL).

Patrimoine

Monuments classés

- **Perwez :** Chapelle St Roch, rue St Roch (Monument) et alentours (Site).
- **Malèves-Sainte-Marie-Wastines :** Tour de l'église Saint-Jean-Baptiste (Monument).
- **Orbais :** Ferme : porche, logis en « L » et aile à rue (façades et toitures), passage intérieur sous le porche, rue Trémouroux, 94 (Monument).
- **Thorembais-Saint-Trond :** Eglise Saint-Trond et mur du cimetière (Monument), cimetière (Site). Travaux de rénovation terminés en 2017.
- **Thorembais-les-Béguines :**
  - Orgue de l'église Saints Roch et Martin et balustrade du jubé qui forme un ensemble avec le buffet de l'instrument (Monument).

  - Ferme du Mont : ensemble des bâtiments et cour pavée (Monument), rue du Maïeur Séverin, une drève, chemin d'accès et alentours (Site).

- Ferme dite « la Petite Cense » : (façades et toitures) rue de la Petite Cense, 13 (Monument).
- Ferme de Mellemont :

  - *Monument* : La totalité des deux granges, le porche, le chartil sud-est, les puits et étables situées dans l'aile nord de la cour, les quatre travées ouest des étables qui sont contiguës aux précédentes et qui s'étendent jusqu'au porche ainsi que les murs d'enceinte, les pavés de la cour, les façades et toitures des autres bâtiments à l'exception des quatre annexes modernes de la ferme de Mellemont à Thorembais-les-Béguines.
  - *Site* : L'ensemble formé par la ferme de Mellemont, le cours du ruisseau de Thorembais, les alignements de peupliers et la plaine agricole à Thorembais-les-Béguines. Une zone de protection est établie dans la plaine au sud et au sud-est de la ferme de Mellemont incluant la ferme de Coquiamont.

160 éléments sont également repris à l'inventaire du patrimoine wallon.

Ce document est consultable sur format papier au service de l'urbanisme et les données sont disponibles depuis fin 2013 à l'adresse internet suivante :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=IPIC#BBOX=165727.9385526608,191127.9893527624,140896.63007622707,152842.59146814985

Enfin, depuis 2019, la Région wallonne a établi une carte indicative des zones archéologiques :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=CAW#BBOX=166869.79684715773,191740.67992225723,139853.4033954915,152923.8462030438

Permis d'urbanisation

Aucune demande de permis d'urbanisation n'a été introduite en 2022

Permis d'urbanisme (au 04/11/2022)

Localité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Perwez	56	52	49	41	61	77	55	41	48	48	43
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	14	21	6	18	20	14	15	11	11	15	7
Orbais	13	13	6	18	21	11	10	12	9	11	10
Thorembais-les-Béguines	17	21	18	20	9	8	8	15	18	10	15
Thorembais-Saint-Trond	49	29	34	35	28	25	20	26	24	23	21
Total	149	136	113	132	139	135	108	105	110	107	96

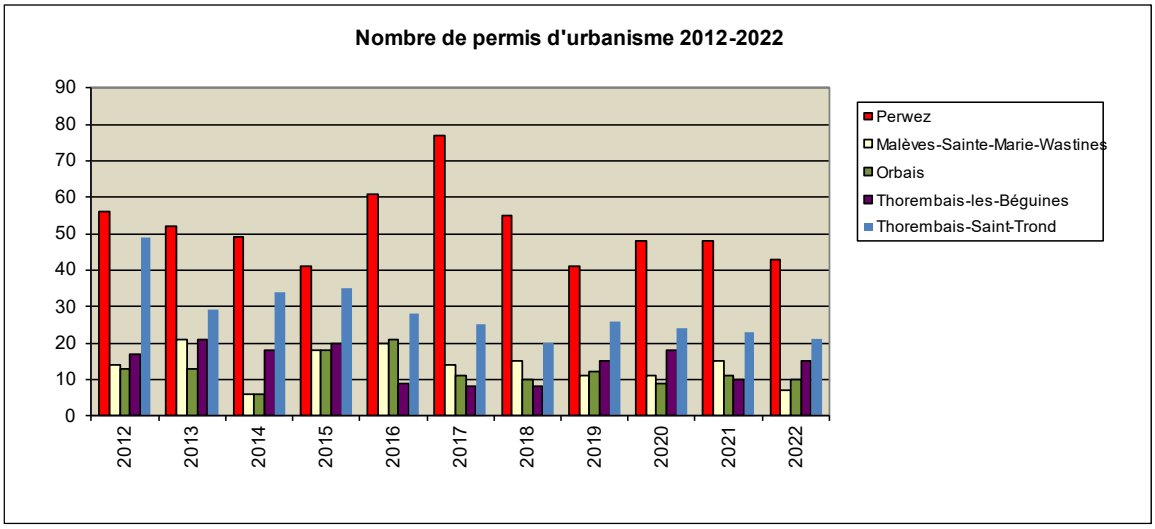

Infractions

Aucun dossier d'infraction n'a été constaté au cours de l'année 2022.
Deux avertissements préalables ont été rédigés durant l'année 2022.

Dossiers retirés

Trois dossiers ont été retirés par les demandeurs.

Dossiers suspendus / irrecevables

Deux dossiers ont été déclarés irrecevables pour cause d'incomplétude (un permis d'urbanisme et un certificat d'urbanisme).

Recours introduits

Deux recours ont été déposés en 2022. Un permis refusé par le Collège a été délivré. L'autre, également refusé par le Collège a été refusé.

Informations notariales (au 04/11/2022)

194 demandes ont été traitées (renseignements urbanistiques sur des parcelles et des bâtiments).

Certificats d'urbanisme

1 certificat d'urbanisme n°1 a été délivré.

Localisation des 96 permis d'urbanisme de 2022 (au 04/11/2022)

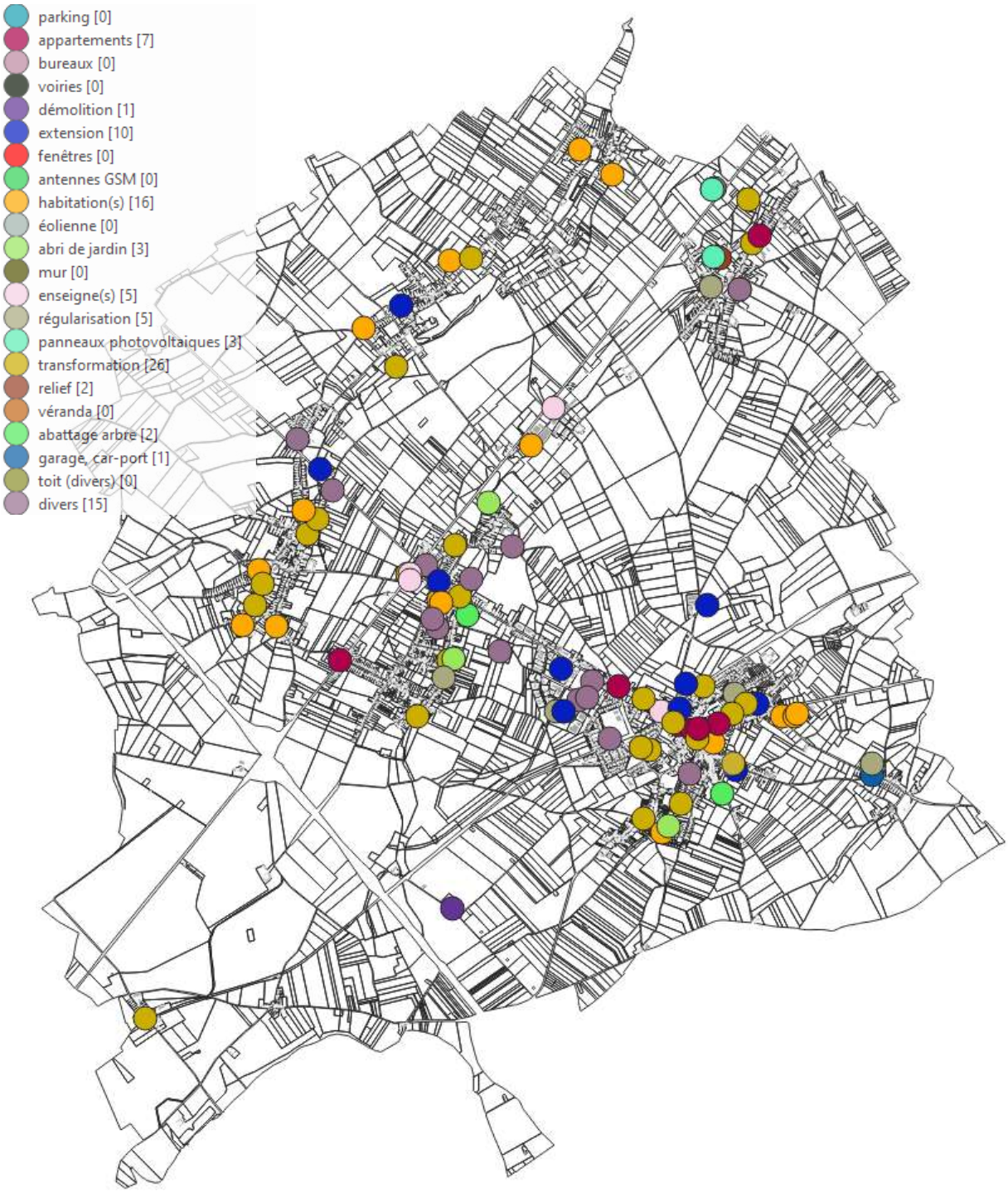

Voiries

Sur la carte ci-dessous :
En rouge, l'autoroute E 411 : 5,200 km
En noir, les voiries régionales :
- Nationale 243 (chaussée de Wavre – rue de la Station – avenue Wilmart) : 7,88 km
- Nationale 972 (rue St-Roch) : 1,77 km
- Nationale 29 (chaussée de Charleroi) : 9,54 km
- Nationale 91 (chaussée de Namur) : 1,26 km

En brun-jaune, les voiries communales.

F. ENVIRONNEMENT

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, environnement@perwez.be

1. Permis et déclaration de classe 3

❖ Permis intégré

Un permis intégré concerne à la fois une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement et d'implantation commerciale. Aucune demande n'a été déposée en 2022.

❖ Permis d'environnement

Deux demandes de permis d'environnement ont été introduites en 2022 :

- une demande concerne une exploitation agricole (captage d'eau, silo et station d'épuration individuelle) (en cours) ;
- une demande vise à augmenter la production d'un atelier de découpe de viande (en cours).

❖ Permis unique

Trois demandes de permis unique ont été déposées en 2022 :

- deux demandes concernent des nouvelles éoliennes sur des Communes voisines (une en cours et une en procédure de recours) ;
- une demande vise l'aménagement d'une piste équestre.

❖ Déclaration de classe 3

27 dossiers ont été traités (du 18 novembre 2022 au 04 novembre 2022).

Objet	Nombre de dossier
Appareil de conditionnement d'air	1
Citernes à mazout	12
Citernes au gaz	8
Stations d'épuration individuelles	1
Démolition/amiante	2
Produits phytosanitaires	-
Captage d'eau	-
Exploitation agricole	-
Autres	3

2. Gestion des déchets

❖ Conteneurs à puce, sac bleu PMC+, conteneur papiers/cartons et recyparc

D'ici 2023, Directive européenne oblige, toutes les communes wallonnes devront procéder à un ramassage sélectif des déchets. L'objectif est clair, il s'agit de diminuer la quantité de déchets ménagers produite.

Dès lors, **en janvier 2021, la commune a mis en place un système de collectes via des conteneurs à puce :** un vert pour les déchets biodégradables et un noir pour les déchets résiduels envoyés à l'incinérateur.

L'objectif de la Commune est de tendre vers le zéro déchet. Et depuis le passage aux poubelles à puce, les chiffres sont très encourageants : pour les 12 mois de 2021, la masse des déchets produits par les Perwéziens a été quasi divisée en 2, sur une seule année de fonctionnement.

Les actions en faveur du tri des déchets se multiplient :

- Un nouveau sac bleu PMC+ a fait son apparition en juillet 2021. Il permet d'accueillir presque tous les emballages en plastique (pots de yaourt, raviers de beurre, sacs et films plastiques…). Globalement, cela représente un potentiel de plus de 8 kilos par habitant et par an !
- Depuis février 2022, in BW propose une solution facultative pour la collecte des papiers-cartons : un conteneur jaune standardisé de 240 L, afin de réduire les risques en cas de pluie et vent et afin de faciliter la manutention pour les chargeurs comme pour les citoyens.

Enfin, le recyparc situé dans le zoning de Perwez et qui a été rénové en 2021, accueille depuis le 19 octobre 2022 un « espace récup' ». Les Perwéziens peuvent y amener des biens en bon état et réutilisables dans une filière de réemploi. Avec ce nouvel "espace récup", l'accent est mis sur le réemploi, la prolongation de la durée de vie des objets et la réduction des quantités de déchets.

A noter qu'in BW organise également chaque année dans le recyparc **la collecte des vélos et des jouets.**

❖ Nouvelles primes ou indemnités communales

Suite à l'instauration des conteneurs à puce, la Commune octroie, depuis mars 2021, une prime à l'achat d'un composteur. Cette prime s'élève à 50 % de la facture d'achat avec une intervention de maximum 20 € pour l'achat d'un nouveau composteur. Qu'il s'agisse d'un fût, d'un silo, d'un bac à compost pour l'extérieur ou d'une vermicompostière pour l'intérieur.
En outre, pour les personnes souffrant d'incontinence, elle instaure l'octroi de kilos supplémentaires via un formulaire à compléter.
Et les accueillantes d'enfants de moins de 3 ans ont aussi la possibilité de demander une prime « langes ».
Pour encourager les Perwéziens à réaliser des travaux visant une meilleure performance énergétique de leur habitation, le Commune a lancé une prime Audit Logement.

3. Gestion de l'eau

❖ Cours d'eau classés

Localité	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Perwez	5700 m	2500 m
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	5200 m	/
Thorembais-Saint-Trond	6700 m	/
Thorembais-les-Béguines	4600 m	1300 m
Orbais	5200 m	/
Total	27400 m	3800 m

❖ Actions en faveur de l'eau

- Contrat de Rivière Dyle-Gette

Le programme d'actions 2020-2022 a été approuvé par le Conseil communal en date du 19 septembre 2019. Il comporte 21 actions, dont les 8 actions qui ont été reportées du précédent programme, ainsi que de nouvelles actions destinées à poursuivre les efforts mis en œuvre dans les programmes antérieurs.

Le programme d'actions 2023-2025 a été approuvé par le Conseil communal en date du 03 novembre 2022.

La lutte contre les plantes invasives

La Balsamine de l'Himalaya produit plus de 10 000 graines par plant par an et celles-ci peuvent être projetées jusqu'à 2m. La balsamine se disperse donc à tout vent de manière fulgurante. C'est pourquoi, elle est réputée « invasive » et qu'il faut enrayer sa propagation au maximum, voire tenter de l'éradiquer.

Pour ce faire, la commune a réalisé, durant 6 années consécutives, une vaste opération de lutte contre le développement de cette plante en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CDRG). Aujourd'hui, l'espèce est quasiment éradiquée sur le territoire perwézien.

Aucune action concernant la Balsamine de l'Himalaya n'a donc été reprise dans le programme d'actions 2023-2025

- P.A.R.I.S.

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

Quand on parle de P.A.R.I.S. on parle de 3 éléments :

1. La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste au découpage en secteurs et à la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.

2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.

3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans."

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant l'ensemble des cours d'eau non navigable est divisé en secteurs sur base sur de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur pour donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. (Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune)

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et planifier tout ce qui est possible. Pat ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Maintenant, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires doivent tenir compte de quatre enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les deux derniers enjeux (économie et socioculturel) ne sont pas pertinents car les cours d'eau sont de 3e catégorie.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail a 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à ce jour, on travaillait régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.

- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.

- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. Il s'agit de mesures de gestion des plantes invasives et de mesures de surveillance des cours d'eau de 3ème catégorie qui sont réalisées parallèlement aux actions menées dans le cadre du programme d'action du Contrat de Rivière Dyle-Gette.

❖ Service communal des eaux

Contact : Service technique – Jean-Pierre FLABAT : 081/649 265
Service administratif – Jessica URBAIN : 081/649 270

Fontainiers : Frédéric BUIS et Thibaut DROPSY

Le service communal des eaux couvre uniquement le territoire de PERWEZ-centre.
Nombre d'abonnés (au 8 novembre 2022) : 2444

Relevé des compteurs

En séance du 24 septembre 2020, le Collège a décidé de modifier la procédure de relevé des compteurs d'eau. Dorénavant, un roulement aura lieu sur une période de 4 ans : 3 relevés par l'abonné et 1 par les fontainiers communaux, selon une découpe de Perwez-centre en 4 zones bien précises. En outre, tout abonné recevra chaque année dans le courant du mois de novembre un courrier l'informant de la marche à suivre.

Information tarifaire 2022

La structure tarifaire est fixée par le Code de l'Eau. Le prix de l'eau est établit sur base du principe du coût-vérité de l'eau, en reprenant l'ensemble des coûts engendrés à la mise en œuvre des services d'eau. La facture se compose de 4 éléments :

1. Coût-vérité de distribution (CVD) : coûts de distribution, de captage, de traitement, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur.
2. Coût-vérité d'assainissement (CVA) : collecte et traitement des eaux usées.
3. Fonds social de l'Eau : fonds destiné à intervenir dans le règlement des factures d'eau des personnes en difficultés de paiement.
4. TVA : taux applicable à la fourniture d'eau est de 6 %.

Distribution d'eau (CVD)

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)

- De 0 à 30 m³ : 1,08 €/m³
- De 31 à 5.000 m³ : 2,16 €/m³
- Au-delà de 5.000 m³ : 1,944 €/m³

Assainissement de l'eau (CVA)

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)

- De 0 à 30 m³ : non soumis car inclus dans la redevance annuelle
- Au-delà de 30 m³ : 2,365 €/m³

Fonds social de l'Eau : contribution de 0,0286 €/m³

TVA : 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD + CVA)

G. Bien-être animal

Contact : 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1er janvier 2019.

❖ Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, une campagne de stérilisation des chats errants est réalisée chaque année.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 1er décembre 2021 au 31 octobre 2022, 21 chats errants ont été stérilisés, dont 12 femelles et 9 mâles.

❖ Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques

Depuis le 1er novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 1er décembre 2021 au 31 octobre 2022, 7 primes pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.

H. LOGEMENT

Contact : Anycia HUYGHE, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

Le principal objectif du service logement est d'assurer un logement décent à chaque individu, quelle que soit sa situation sociale ou financière.

Principales tâches accomplies au cours de l'année 2022

1. Gestion de logements communaux

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux… L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison et au Fonds du logement des familles nombreuses afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

- Logement de transit
  Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.
  La commune de PERWEZ compte 2 logements de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles et un studio, situé rue de Seumay, appartenant au CPAS.

- Logement d'urgence
  Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable…).
  Deux logements d'urgence appartenant au CPAS sont situés rue de la Station à 1360 PERWEZ.

- Logement d'insertion
  Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.
  La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

- Logement « Tremplin »
  La commune de PERWEZ possède 3 logements « Tremplin », situés avenue des Tourterelles.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.

2. Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public

La Commune compte aujourd'hui 171 logements publics réalisés et 11, au minimum, à réaliser.

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements
NOTRE MAISON			
Rue	Chardonneret	Moyen	2
Rue	Chardonneret	Social	6
Avenue	Des Tourterelles	Moyen	8
Avenue	Des Tourterelles	Social	4
Rue	Du Blanc Bois	Abbeyfield	10
Rue	Du Blanc Bois	Moyen	1
Rue	Du Blanc Bois	Social	17
Rue	Burlet	Moyen	6
Rue	Burlet	Social	4
Rue	Communes	Social	8
Rue	Communes	Moyen	6
Avenue	Général Jadot	Social	4
Rue	Saint-Roch	Social	4
Rue	De Seumay	Moyen	12
Rue	Tour d'Eau	Social	10
Rue	Gadaffe (du)	Social	6
Rue	Quatre Vents	Social/Moyen	20
			128

Rue du Gadaffe

COMMUNE			
Rue	Mellemont	Insertion	2
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3
Avenue	Tourterelles	Transit	1
			6

CPAS			
Rue	Blanc Bois	Adapté (PMR)	1
Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4
Rue	Station	Urgence	2
Rue	Station	ILA	2
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	5
			18

AIS			
Avenue	Des Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart	Social	7
Rue	Aux quatre Vents	Social	1
Rue	Crebeyck	Social	3
Rue	De la libération	Social	1
Rue	De la Station	Social	5
Rue	De l'Hôtel de ville	Social	1
			19

Logements à réaliser :

COMMUNE		
Avenue	Hubert Jacobs	6
Rue	Du Paradis	5
		11

A noter que ces chiffres sont estimatifs, les dernières données n'ayant pas été communiquées par l'ensemble des organismes de logement.

3. Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location d'un logement public

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

4. Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer

d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

5. Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

6. Informations et aide à l'introduction des demandes de primes provinciales et régionales au logement

Le service logement informe et aide tout demandeur pour les primes et aides au logement. Il s'agit des primes Habitation, mises à disposition des citoyens par la Région wallonne depuis le 1er juin 2019, mais également des crédits travaux à 0 %, et diverses aides au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

7. Tenue d'un inventaire permanent des terrains à bâtir et des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public

Une carte récapitulative des terrains à bâtir est disponible en consultation à la Commune.

8. Collaboration avec les services urbanisme et aménagement du territoire

Le service logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

I. Mobilité

Contact : Amélie CLAES, conseillère en mobilité, 081/649 277, mobilite@perwez.be

Relevé des actions majeures menées en 2022

❖ Plan communal de mobilité

En mai 2020, le Conseil a approuvé une nouvelle version du Plan communal de Mobilité (PCM), suite à la suppression de la voirie de liaison (dite contournement) ainsi qu'aux modifications apportées dans le quartier du Boléro, derrière le centre sportif.

La nouvelle version du PCM a été présentée à la population en juin 2021. L'enquête publique se déroula du 17 mai au 28 juin 2021 inclus, soit sur une durée de 6 semaines.

Le Plan communal de mobilité est en cours de validation.

❖ A vélo

- Prime vélo

La commune a accordé **49 primes** pour l'achat d'un vélo classique, électrique ou d'un kit d'adaptation.

Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo avec un plafond limité à 100€ pour tout Perwézien de plus de 18 ans.

- Rangs scolaires à vélo

Lancée en 2008 par les jeunes conseillers avec le soutien du Service Communal d'Aide aux Jeunes, l'opération des « Rangs scolaires à vélo » n'est plus organisée depuis l'épidémie de coronavirus.

- Brevets cyclistes

En 2022, 6 écoles, dont 8 classes de 5e primaire, ont participé au brevet du cycliste.
Et 130 élèves ont pris part aux épreuves du brevet du cycliste à Perwez.

- Plan Wallonie cyclable

En mars 2021, le Gouvernement wallon a approuvé la sélection de la commune de Perwez dans le Plan Wallonie cyclable. A ce titre, la commune bénéficie d'un subside de 300.000€ pour la mise en œuvre de son Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021 (PIWACY 20-21) Les aménagements ont été validés. Les demandes d'offre pour la réalisation des travaux ont été lancées par le service Travaux.

Les entreprises adjudicataires seront désignées au cours du dernier trimestre 2022.

La commune a répondu à un appel à projet concernant la mobilité active et l'intermodalité (PIMACI). Les projets proposés à la région ont été présentés au groupe de travail en juillet dernier.

❖ A pied

Le service Mobilité veille au bon fléchage de vos parcours à pied au sein du territoire communal : création adéquate, renouvellement…

❖ Proxibus

Depuis quelques années, la commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à améliorer la mobilité dans la commune et apporte un complément idéal aux lignes régulières.

Le service Mobilité collabore étroitement avec le TEC : ensemble, ils veillent à faciliter les déplacements des Perwéziens et à améliorer le confort des arrêts de bus sur le territoire du communal.

❖ Voiture

- Une nouvelle zone de stationnement a été créée au niveau de la rue des Carrières afin d'effectuer une zone d'évitement en entrée Nord-Est de Perwez.
- En collaboration avec la zone de Police et la région, la commune dispose d'un radar tronçon entre le rond-point de la Ville de Wavre et le rond-point dit d'Action visant à la sécurisation de la voirie. En effet, depuis 2021, ce tronçon est limité à 50 km/h.
- La vignette agriculteur a été instaurée au sein de la commune afin de faciliter l'identification des véhicules particuliers des agriculteurs se rendant sur leurs champs aux abords de chemin réservé type F99c.

J. ENERGIE

1. Service communal

Contact : Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

❖ Gestion énergétique des bâtiments communaux

- Cadastre et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place. Le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir plus rapidement en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.
La nouvelle salle multisport de Thorembais-les-Béguines a été intégrée dans la comptabilité énergétique mais ne sera intégrée dans le cadastre énergétique que l'année prochaine quand les données d'une année complète pourront être enregistrées.

Il est également à noter que peu de citernes à mazout ont un système de jauge ou de mesure de la consommation fonctionnel. Si l'on veut suivre efficacement les consommations et gérer correctement les livraisons, il est nécessaire de prévoir une solution fonctionnelle pour chaque citerne.

Le cadastre énergique se base sur deux critères : la consommation spécifique et le potentiel de réduction.

La consommation spécifique est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.

Le potentiel de réduction est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. En effet, même si le complexe sportif et la bibliothèque ont une consommation spécifique similaire, on comprend aisément qu'il est plus intéressant d'agir sur le complexe sportif dont les consommations et l'occupation sont nettement plus importantes.

Evolution du cadastre pour le chauffage

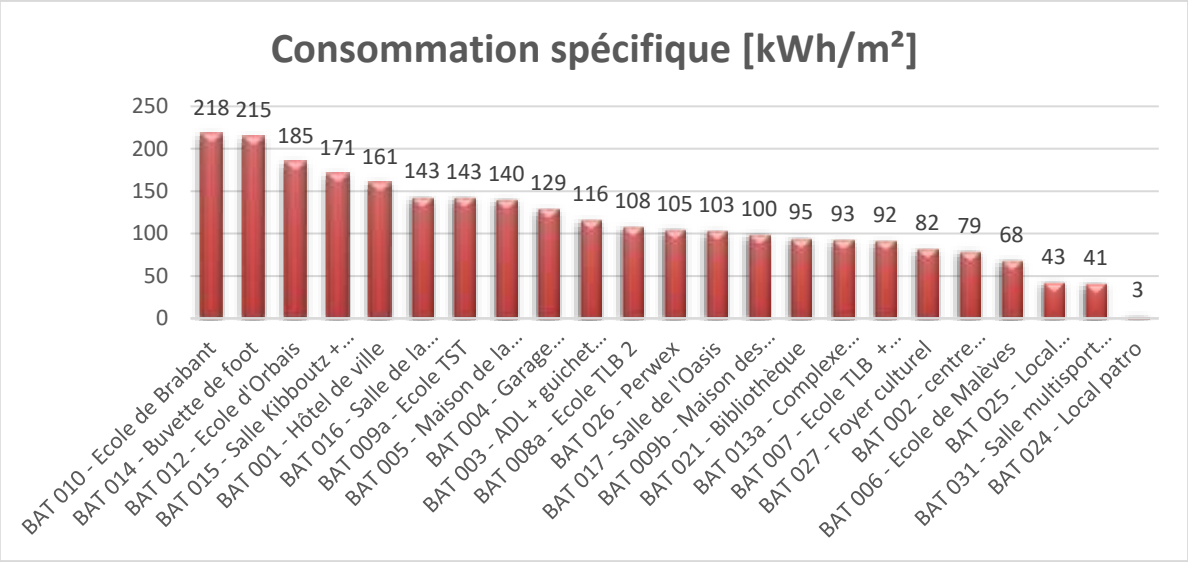

De manière globale, le parc de bâtiments a une consommation spécifique relativement élevée. Mais sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiments se situe dans la moyenne haute. Globalement, les consommations spécifiques ont augmenté en 2021. Cette augmentation globale est due à un retour à une occupation normale des bâtiments suite à la fin du confinement engendré par le coronavirus. La buvette de foot est toujours bien au-dessus de la norme.

Les salles communales telle que la Posterie ou le Kibboutz ont également une consommation spécifique importante au regard de leur utilisation. Ceci montre que la gestion du bâtiment n'est pas suffisamment cohérente avec l'occupation réelle.

A l'image du bâti wallon, vieux et dont la vétusté croit, le patrimoine communal de Perwez a fait l'objet de peu de rénovations énergétiques au cours du temps, ce qui explique les faibles performances de ces bâtiments.

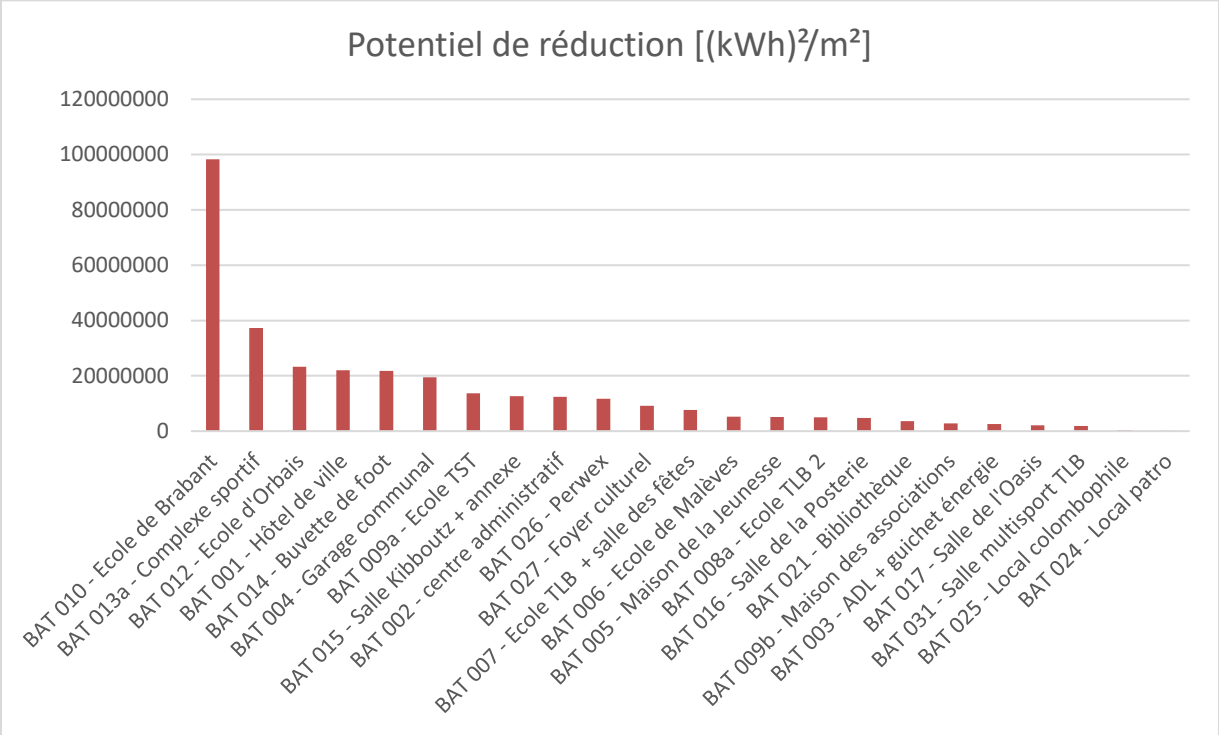

En termes de potentiel de réduction des consommations, deux bâtiments se démarquent :

- L'Ecole de Brabant qui a un potentiel de réduction très largement supérieur au reste du parc. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de l'un de nos plus grands bâtiments, qui a un taux d'occupation important et dont la consommation spécifique est parmi les plus élevées de notre parc.

- La buvette de foot dont le potentiel de réduction est parmi les plus importants. En effet, malgré sa surface et un taux d'occupation relativement bas, les faibles performances énergétiques de ce bâtiment sont telles que son potentiel de réduction est comparable à celui de nos plus grands bâtiments.

<u>Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité</u>

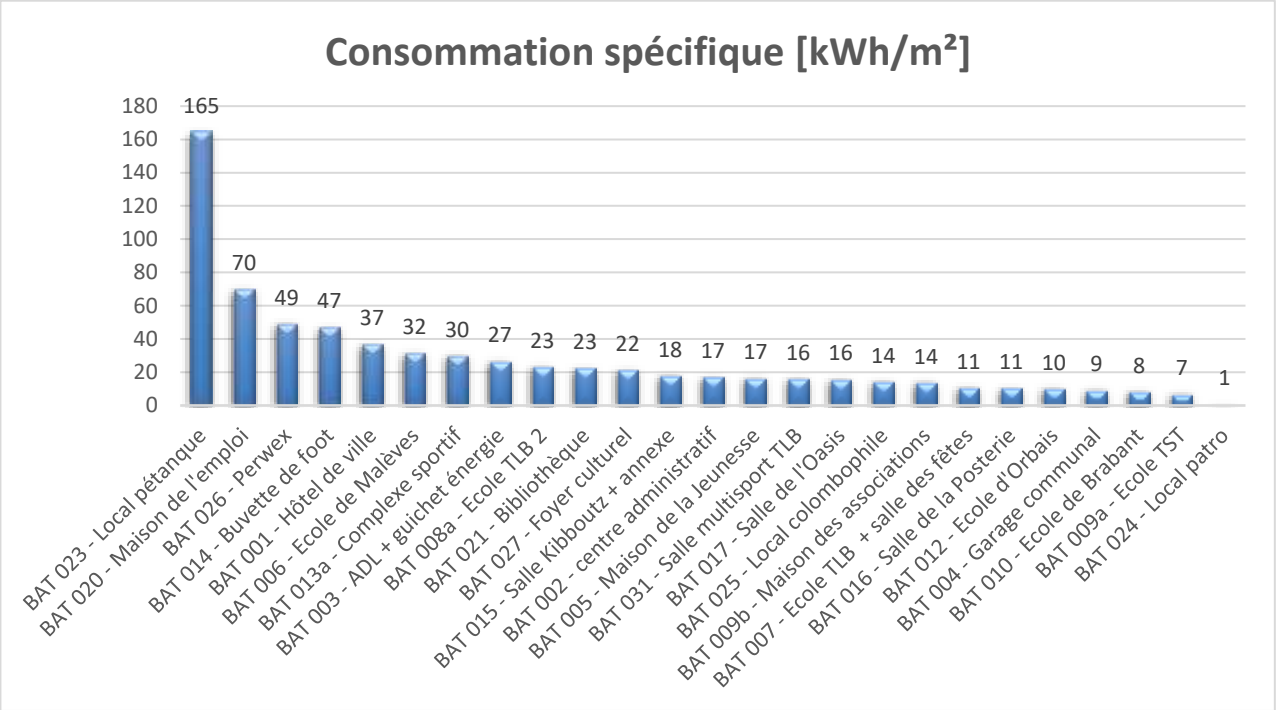

De manière globale, le parc a une consommation spécifique relativement satisfaisante. En effet, sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe en-dessous de la moyenne. Cela s'explique par une électrification relativement faible de nos bâtiments.

Les 3 postes pouvant générer de fortes consommations sont l'éclairage, la bureautique ainsi que les systèmes de ventilation mécanique/climatisation. Le remplacement général des éclairages par du LED dans les écoles et les bâtiments administratifs ainsi que le faible taux d'espaces ventilés ou climatisés permettent de limiter les consommations.

Il est à noter que les consommations spécifiques du local Pétanque et de la Maison de l'Emploi (repris dans le graphique ci-dessus), plus élevées que la moyenne, sont dues au système de chauffage. En effet, ces 2 bâtiments sont chauffés par des radiateurs électriques.

- En ce qui concerne le local pétanque, des mesures ont été prises, de manière à limiter les consommations (ex : placement de prises programmables sur les radiateurs électriques). Sur base des cadastres, Sur base des cadastres 2019, 2020 et 2021, nous sommes passés d'une consommation spécifique de 370 kWh/m² à 215 kWh/m² et jusqu'à 165 kWh/m². On peut donc déjà constater une nette diminution. Ceci démontre qu'une meilleure gestion du chauffage grâce aux prises programmables a eu un impact important. Il est nécessaire de maintenir ces efforts. Il est peu probable d'améliorer davantage les performances du bâtiment sans agir sur son enveloppe.

- En revanche, les consommations de la buvette de foot restent trop importantes pour un bâtiment qui ne dispose pas de radiateurs électriques, de système de climatisation ou de bureautique.

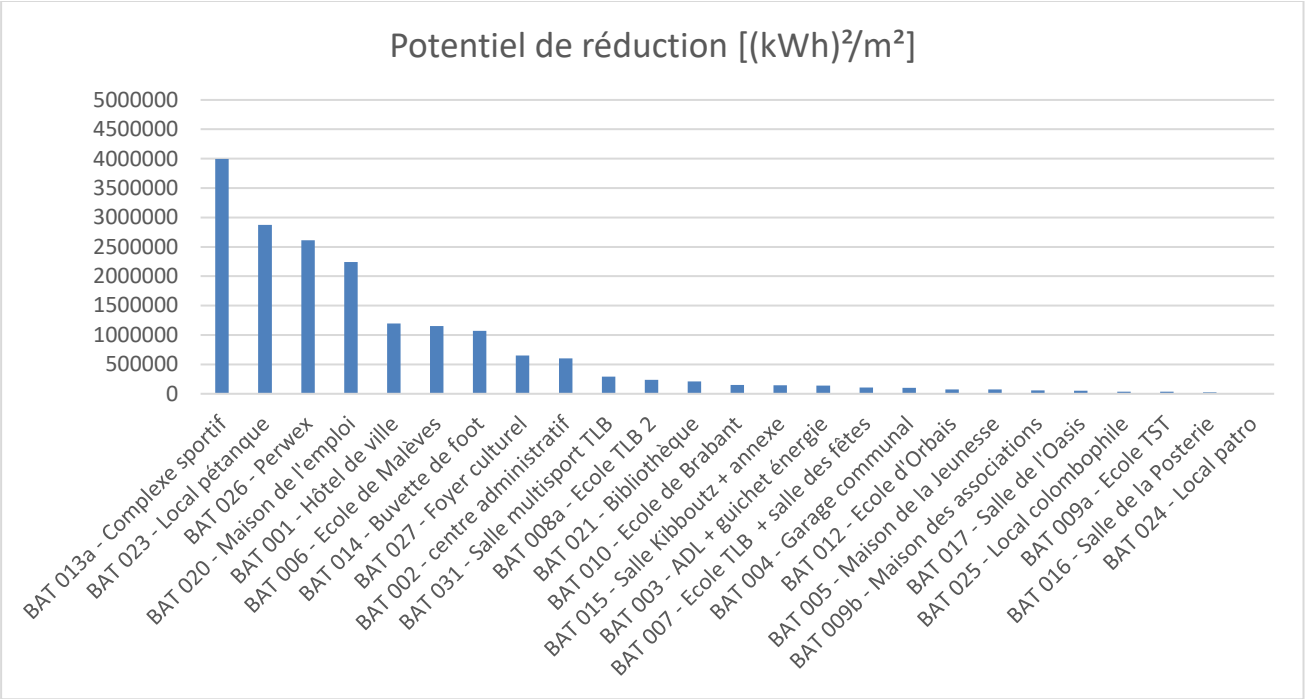

En termes de potentiel de réduction, il y a peu de choses à dire. On voit logiquement ressortir les bâtiments qui disposent d'appareils électriques très consommateurs et qui sont utilisés de manière continue ou très fréquente. Comme par exemple :

- Le local pétanque et la Maison de l'Emploi qui disposent de radiateurs électriques,
- Le complexe sportif et la salle du Perwex qui disposent de systèmes de ventilation importants.

En conclusion, on constate que la priorité doit être donnée à la réduction des consommations de chauffage en visant une réduction des besoins en chauffage ainsi qu'une meilleure gestion.

- Actions en faveur de la réduction des consommations dans les bâtiments communaux.

- La Commune de Perwez a décidé d'adhérer au programme Renowatt lancé par la Région wallonne. Il s'agit d'un programme visant à soutenir les communes dans la réalisation de CPE (Contrats de Performance Energétique). Grâce à ces CPE, la commune va pouvoir se fixer des objectifs de réduction des consommations et s'assurer qu'ils seront atteints.
  2 bâtiments ont été sélectionnés pour la phase d'audit, l'école de Brabant et l'école d'Orbais. Les audits ont eu lieu en mars 2020. En juin 2021, RENOWATT a présenté 2 scénarios de rénovation et la procédure de marché travaux a été lancée. Nous devrions recevoir l'offre définitive durant la fin de l'année 2022. A ce moment, la commune devra valider la réalisation ou non des travaux.

- La consommation de gaz naturel a fortement augmenté au niveau des terrains de tennis (non repris dans le cadastre énergétique). En 2021, Il a été constaté que le système de régulation n'était pas correctement paramétré. Des réglages ont été effectués. Il sera nécessaire d'évaluer l'impact de ses réglages sur la consommation. Toutefois, il n'est pas certain que le système de régulation puisse correctement réguler l'installation compte tenu de sa configuration. En 2022, suite à des dysfonctionnements des systèmes de chauffage, une nouvelle régulation a été installée et il est prévu de maintenir le chauffage hors fonctionnement actuellement. Sur base, des retours des utilisateurs les systèmes pourront être remis en fonctionnement (le moins possible). Ceci dans le but de limiter les coûts.
- Les travaux pour le remplacement des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des logements tremplin et du logement d'urgence a été achevé. Le marché prévoit notamment une transition du mazout vers le gaz naturel, les installations individuelles (consommation à charge directe du locataire) ne permettront plus de suivre les consommations. Néanmoins le passage à des installations individuelles avec production instantanée d'eau chaude sanitaire et des circuits hydrauliques plus courts (surtout pour l'eau chaude sanitaire) devraient permettre une réduction de la consommation.
- Un audit énergétique de l'Hôtel de Ville a été réalisé en 2022, celui-ci permettra à l'administration d'envisager une rénovation énergétique globale du bâtiment.

❖ Performance énergétique des bâtiments (PEB)

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.
En Wallonie, des réglementations portant sur l'énergie dans les bâtiments existent depuis de nombreuses années. En effet, la première règlementation thermique date du 1er mai 1985 et portait sur l'isolation lors de la construction de logement. Ce n'est qu'à partir du 1er mai 2010 que l'on parlera réellement d'une réglementation sur la performance énergétique des bâtiments. Elle porte désormais à la fois sur l'isolation, les niveaux de consommation, la ventilation ou encore les risques de surchauffe. De plus, elle concerne dorénavant l'ensemble des bâtiments consommateurs d'énergie aussi bien lors de leur construction que lors de leur rénovation.
Depuis le 1er janvier 2021, le nouveau standard QZEN (bâtiment Quasi Zéro Energie) est d'application pour tous les types de bâtiments et renforce donc les exigences pour toutes les nouvelles constructions. Depuis le 1er mars 2021, des exigences d'électromobilité sont également d'application. Celles-ci visent à intensifier le déploiement des structures de recharges pour véhicules électriques pour les bâtiments accueillant un grand nombre de personne (immeubles de logements, bureaux, …).

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.
Entre le 1 décembre 2021 et le 30 novembre 2022, 48 dossiers ont été traités et 33 % ont nécessité une correction.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2019, dans le but de donner un rôle d'exemplarité aux institutions publiques, ces dernières ont l'obligation de disposer d'un certificat PEB pour leurs bâtiments et de l'afficher. Le conseiller en énergie, a passé les examens nécessaires pour obtenir l'agrément de certification PEB bâtiment public interne pour l'administration communale, le CPAS et le Foyer culturel.
Pour l'ensemble des bâtiments suivants un certificat PEB a été réalisé ou mis à jour (une mise à jour des données étant nécessaire chaque année) :
- L'Hôtel de Ville
- Le CPAS
- L'école de Malèves
- L'école primaire de Thorembais-les-Béguines
- L'école maternelle de Thorembais-les-Béguines

- L'école de Thorembais-Saint-Trond
- La maison des associations (Ecole de Thorembais-Saint-Trond)
- L'école de Perwez
- L'école d'Orbais
- La salle du Kibboutz et les classe annexes
- Le Foyer culturel

❖ Les installations solaires photovoltaïques

- Rapport de production pour le site de l'école de Brabant

L'installation située à l'école de Brabant est classée comme de la petite puissance (P < 10 KWc). De ce fait, l'installation bénéficie du principe de compensation. Cela veut dire que la quantité d'électricité qui n'a pas été directement consommée, et qui a donc été rejetée sur le réseau, peut-être gratuitement prélevée sur le réseau à un autre moment. Ce principe est plus connu sous le terme de « compteur qui tourne à l'envers ». Dans la facture annuelle, la quantité d'énergie prélevée et facturée correspond en fait à la différence entre l'énergie que l'on a réellement consommée et la production d'énergie de nos panneaux solaires. On peut donc définir le pourcentage d'autoproduction d'électricité par la formule suivante :

$$Autoproduction = \frac{Production\ photovoltaïque}{Electrcité\ facturée + Production\ photovoltaïque}\ X\ 100$$

Le graphique ci-dessous illustre les parts de la consommation réelle couverts d'une part par l'électricité prélevée sur le réseau et d'autre part par la production des panneaux solaires photovoltaïques.

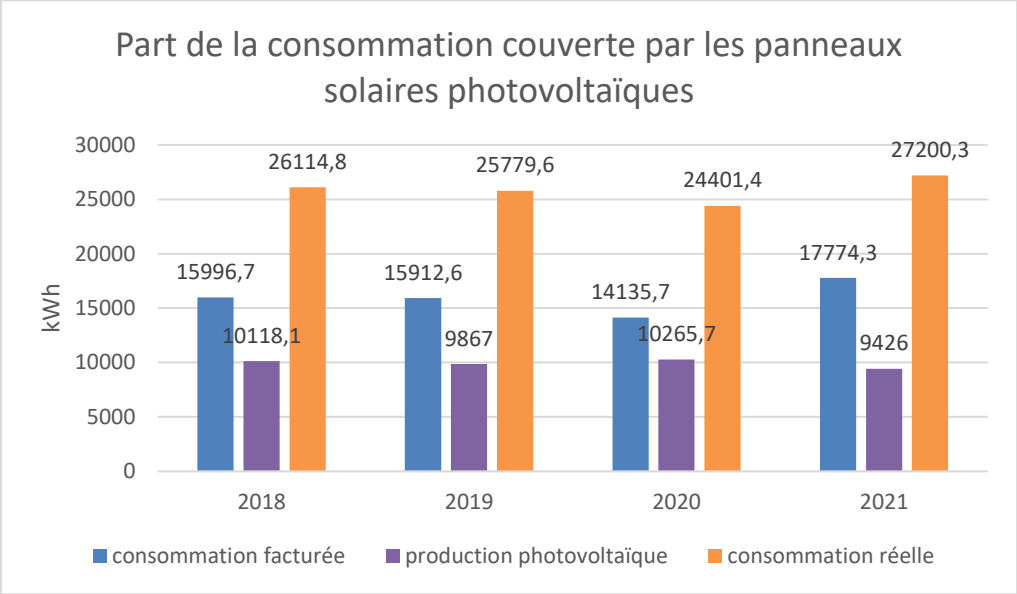

Depuis 2018, l'autoproduction est stable avec successivement en 2018, 2019 et 2020 une autoproduction de 39 %, 38 % et 42 %.

En 2021, on obverse une baisse de l'autoproduction à 35 % qui est due une augmentation de la consommation combinée à une production plus faible (fortes intempéries durant l'été 2021).

Les panneaux solaires ont ainsi permis de réaliser respectivement des économies d'énergie de 2251,28€, 2246,98 €, 2509,05 € et de 2410,78 €.

Pour les installations de cette puissance, le taux d'octroi des certificats verts est réduit de la 11ème année à la 15ème année après la mise en service. Ce nouveau taux d'octroi est défini par le facteur k (de 0 à 100 %). En mars 2021, nous avons reçu la notification de révision du facteur k. Notre demande a été approuvée, nous recevrons toujours 100 % des certificats verts.

- Rapport de production du site du complexe sportif.

Durant l'année 2018, l'installation n'était plus en fonctionnement. L'installation a été remise en service au mois de juin 2019.

Une perte de production a à nouveau eu lieu à la suite d'une coupure de l'alimentation au niveau du tableau électrique. La production est à nouveau stable depuis le mois de juin 2020. Une attention doit être portée à l'installation car les onduleurs ont déjà 10 années de fonctionnement (durée de vie estimée de fonctionnement. Par ailleurs, les coupures de courant du centre sportif peuvent provoquer une mise en sécurité des onduleurs et donc stopper la production.

❖ La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc également pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Dans cette optique, la Commune de Perwez, en coordination avec le GAL et les communes de Ramillies, Orp-Jauche, Jodoigne, Beauvechain et Incourt ont mis en place « les Matinées de l'énergie ». Il s'agit de rencontres thématiques destinées à informer le citoyen tout. Deux rencontres ont déjà eu lieu le 09 octobre 2022 et le 13 novembre 2022 sur les thématiques de la gestion de la production de chaleur et de l'isolation.

❖ Politique relative à l'énergie et au climat à l'échelle du territoire communal (POLLEC)

En octobre 2014, le **Conseil européen** a adopté des objectifs ambitieux sur le plan énergétique et a fixé la date-butoir à 2030. Pour cette date, l'Europe s'est engagée à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins **40%** par rapport aux niveaux de 1990,
- Porter la part des énergies renouvelables à au moins **32%**,
- Améliorer l'efficacité énergétique d'au moins **32,5%**.

En septembre 2021, la commune de Perwez a adhéré à la **Convention des Maires**, une initiative européenne qui rassemble les collectivités locales prêtes à s'engager pour atteindre les objectifs précités de l'Union européenne. Perwez a donc rejoint les 500 signataires belges, parmi les 10 000 signataires européens.

En tant que signataire, la commune de Perwez s'est engagée à soumettre un **Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC).** Ce plan s'articule en 3 phases : un inventaire de référence, la mise en œuvre d'actions concrètes à court terme et leur suivi.

Au cours de l'année, l'ancienne coordinatrice POLLEC Eliza Renzoni a donc enclenché la première phase du plan et a élaboré le PAEDC.

Une **équipe POLLEC interne** (intégrant tous les services de la commune impliqués dans le PAEDC) et d'un **comité de pilotage** (composé de l'équipe POLLEC et des acteurs du territoire) ont été mis en place. Ce comité de pilotage a été ponctuellement sollicité au cours de l'élaboration du PAEDC.

Un **diagnostic du territoire** a été réalisé. Pour ce faire :

- Un état des lieux de la politique énergétique et climatique locale a été dressé,
- Un bilan patrimonial de la commune a été établi (portant sur la consommation énergétique des bâtiments/infrastructures/équipements, l'éclairage public et les véhicules communaux),
- L'inventaire de référence des émissions de gaz à effet de serre des différents secteurs d'activité du territoire a été fourni par la Région wallonne,
- Le potentiel renouvelable du territoire a été défini,
- La vulnérabilité du territoire aux changements climatiques a été étudiée.

Sur base des résultats du diagnostic, le **PAEDC** a été élaboré avec l'équipe POLLEC et le comité de pilotage :

- Les **objectifs** pour chaque secteur d'activité ont été définis,
- Les **actions** à mettre en place ont été établies,
- Le **PAEDC** a été rédigé.

L'amélioration de la résilience du territoire communal face aux changements climatiques passant aussi par la **sensibilisation**, une série de recommandations ont été publiées dans le Perwez Infos et sur le site communal dans la section POLLEC sur les sujets suivants :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au numérique
- De bons gestes en télétravail
- Créer un potager ou rejoindre un jardin partagé
- Focus sur le linge
- Evitons la surchauffe des logements en été.

A cette occasion, un logo spécial a été créé :

CLIM'ACTU PERWEZ

Début octobre, une **nouvelle coordinatrice POLLEC,** Marion MORMAL, a été engagée pour prendre la suite d'Eliza RENZONI.

Le 12 octobre 2022, le plan a été validé par l'ensemble du comité de pilotage. Le 3 novembre 2022, **le Conseil Communal a également validé le plan**. La phase de mise en œuvre peut donc être engagée.

2. GUICHET ENERGIE WALLONIE

Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur…

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie
Rue de la Station 7 - 1360 Perwez
Tél. : 081/41.43.06.
Email : guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Anaïs CHANTEUX
Pierre DUMAY
Renauld VANHEESBEKE

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et les après-midis sur rendez-vous.

K. GESTION DES SALLES

Contact : Séverine COUNE, 081/649 268, location.de.salles@perwez.be

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" – avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines – rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" – chaussée de Wavre 212 à Thorembais-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" – rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" - rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle " Perwex" – rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre
- Salle « Cure de Malèves » - rue de la Cure 2 à 1360 Malèves

Suite au conseil communal du 22 août 2019, de nouveaux tarifs sont entrés en application le 1er janvier 2020 :

- Pour toutes les salles sauf PERWEX :
  - Montant de la location pour les non Perwéziens : 400,00 €
  - Montant de la location pour les Perwéziens : 250,00 €
  - Montant de la location pour les associations non perwéziennes : 200,00 €

- Montant de la location pour les associations perwéziennes : 100,00 €
- Montant de la caution : 150 €
- Frais obligatoires de nettoyage : 60,00 €

- Pour PERWEX :

	Location week-end*	Location en semaine**	Nettoyage (obligatoire)	Caution
L'espace V.I.P	350,00 €	175,00 €	75,00 €	200,00 €
½ salle bar ou cuisine	700,00 €	350,00 €	80,00 €	300,00 €
La grande salle	1.000,00 €	500,00 €	150,00 €	500,00 €
Infrastructure complète	1.300,00 €	650,00 €	210,00 €	1.000,00 €

* **Les locations en week-end** s'entendent du samedi 7h00 au dimanche 23h00. En cas d'occupation prolongée (pour des manifestations publiques ou privées de types foires, salons, spectacles, etc.) une majoration de 10% du tarif week-end sera demandée par jour d'occupation supplémentaire.

** **Les locations en semaine** sont comprises du lundi au vendredi (de 07h00 à 23h00).

Bilan 2022

Les salles communales « le Kibboutz », « Thorembais-les-Béguines » et « Malèves », sont en semaine, occupées par les écoles communales.

Depuis la levée des restrictions liées à la pandémie du Coronavirus, les Perwéziens sont nombreux à fêter leurs retrouvailles et à vouloir profiter des facilités offertes à proximité !

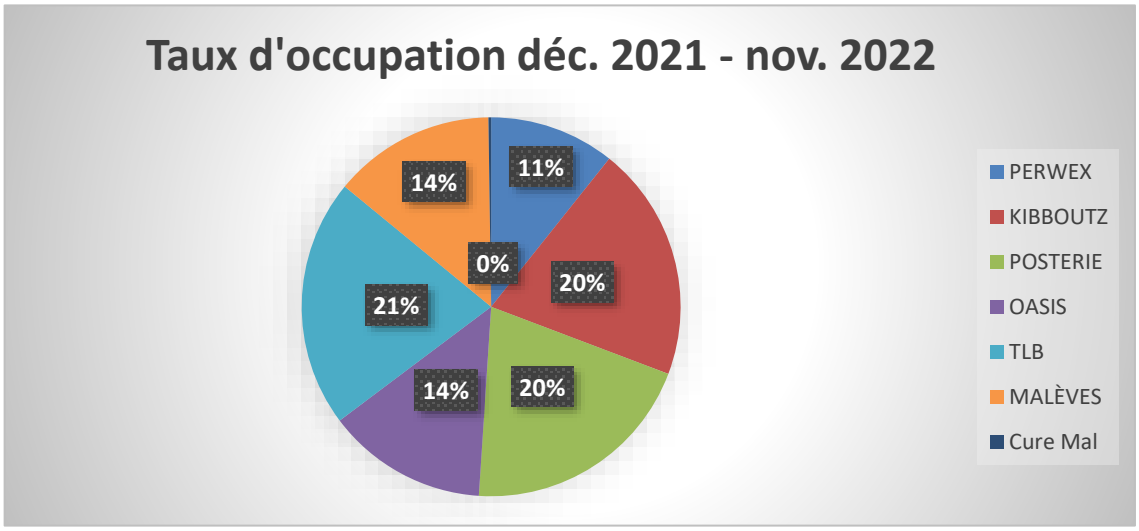

Le calendrier de la salle « Perwex » affiche pratiquement complet tous les weekends, sur le second semestre de l'année.

Outre les réunions festives, Perwex convient aussi très bien pour les conférences : pax exemple, celle relative à la PAC du ministre W .BORSUS le 20 octobre 2022 qui a fait salle comble avec près de 600 participants.

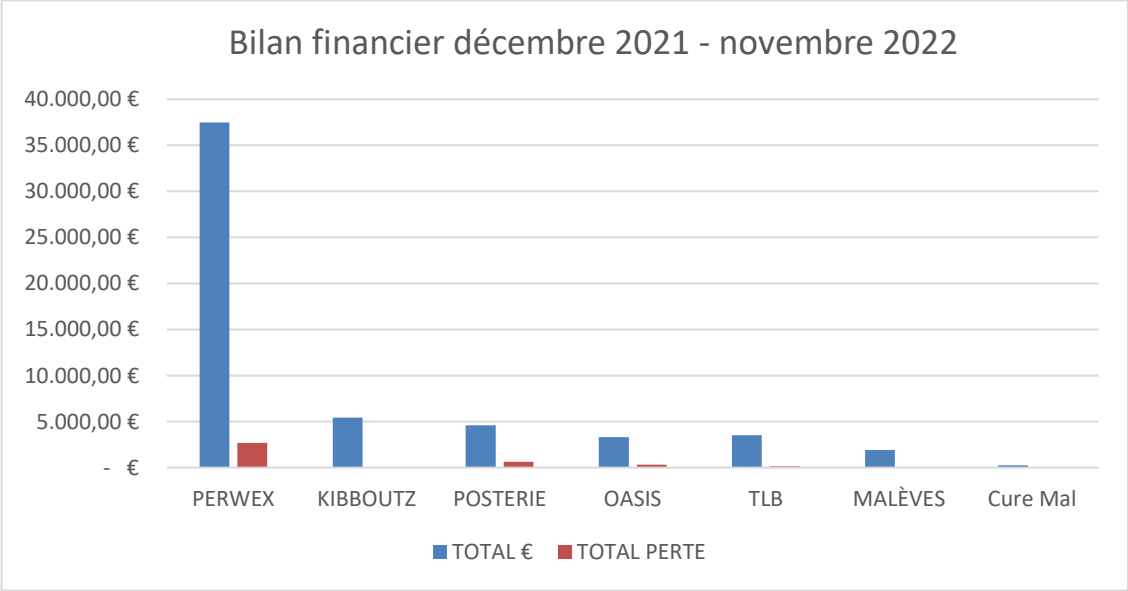

L. ASSURANCES

Contact : Gerty SCIOT, 081/64 92 58, gerty.sciot@perwez.be

Du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2022

Sinistres	
RC générale	25
Automoteurs	2
Accidents scolaires	43
Accidents du travail	6
Radiations	
Camionnette Opel Movano	

Nouvelles couvertures

✓ *Matériels automoteurs*

- Tracteur John Deere d'occasion

M. GARDIENS DE LA PAIX

Contact : Amandine LECLERCQ, 0475/56 69 69, gardiendelapaix@perwez.be

Depuis 2008, les gardiens de la paix, facilement reconnaissables grâce à leur uniforme mauve, assurent des tâches jusque-là inexistantes dans les villes et communes. Ils sont chargés de missions de sécurité et de prévention dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité par le biais d'actions de sensibilisation essentiellement.

Les gardiens de la paix sont un relais essentiel entre le Citoyen et la Commune pour rendre celle-ci plus agréable pour tous.
À Perwez, les missions des gardiens de la paix sont notamment les suivantes :

- prévention du vol de voitures,
- tournées de surveillance (circuits),
- approche des facteurs environnementaux (propreté ...)
- sécurité routière aux abords des écoles,
- présence aux manifestations et encadrements de groupes.

En 2022, les gardiens de la paix ont :

- rédigé une 70aine de rapports d'incidents
- envoyé 15 procès-verbaux
- intervenu près de 200 fois pour des motifs divers
- distribué plus de 100 mises en garde/sensibilisations contre le vol de/dans véhicules.

N. PREVENTION ET PROTECTION – PLAN D'URGENCE

Le **service interne de prévention et de protection au travail** assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1er chap. II)

Dans l'accomplissement des missions visées à l'article 3, § 2, de l'arrêté, les autorités compétentes sont, chacune, assistées par une cellule de sécurité et par un coordinateur planification d'urgence.

Le **coordinateur planification d'urgence** (Planu) assiste l'autorité compétente pour la planification d'urgence. **(A.R. du 22 mai 2019 chap. II section II Art. 4 § 1er et § 4).**

Un recrutement est en cours pour le poste de Conseiller en prévention et protection au travail.

Depuis le 2 juin 2022, Amélie CLAES remplit la fonction de coordinateur planification d'urgence (Planu), 081/649 277, planu@perwez.be

- **Révision (en cours) du Plan Général d'Urgence et d'Intervention Communal (PGUIC)** qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de toute situation d'urgence. Il reprend les missions des divers services de secours et autres services appelés à intervenir en cas de catastrophes ou d'autres situations d'urgence.
- **Gestion de la fuite de gaz intervenue le 16 septembre 2022 dans la rue du Mont** (en travaux). Arrivée rapide des pompiers et des équipes d'ORES. Evacuation des riverains au centre sportif le temps de la réparation.
- **Participation en tant qu'observateur à l'exercice catastrophe organisé le 17 octobre** par les services du gouverneur à la Fondation Folon. Le scénario visait à tester la mise en sécurité des personnes et ensuite la protection des œuvres d'arts et du patrimoine. L'occasion de valider le plan d'urgence de la Fondation Folon mais aussi et surtout de faire travailler ensemble les services de secours et de police ainsi que les experts du patrimoine du Bouclier bleu. Une première en Belgique.

O. PROTECTION DES DONNEES

Contact : Xavier TIMPERMAN, 0476/213 154, xavier.timperman@perwez.be
Jusqu'au 16 octobre 2022.

Une législation européenne en matière de protection des données à caractère personnel (dite plus couramment RGPD), est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette réglementation impose aux communes, comme à tout organisme publique, de désigner un délégué à la protection des données au sein de son administration.

Dans ce cadre, la commune de Perwez a engagé un délégué à la protection des données (DPD). Ce dernier a la particularité de travailler également comme DPD dans trois autres communes : Ramillies, Orp-jauche et Hélécine. Cette mutualisation a non seulement l'avantage de diminuer les coûts liés à la fonction mais cela permet aussi de partager l'expérience et l'acquis parmi les quatre entités.

Pour la mise en conformité des communes au RGPD, le DPD a, en 2021, continué la rédaction des registres de traitement pour les quatre communes. Ces registres reprennent pour chaque traitement de données des informations telles que, sa finalité, sa licéité, les catégories de données ou encore les destinataires des données.

Une autre partie de la mission du DPD est la formation et la sensibilisation des membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Des formations ont ainsi été données pour les quatre administrations en webinaire pour la sécurité de l'information mais aussi une formation RGPD pour personnel enseignant. D'autres formations ont été données les années précédentes.

Par ailleurs, des formulaires standards (p.ex., pour la collecte de données ou le droit à l'image) ont été mis à disposition, grâce à un cloud, auprès du personnel des quatre communes et également auprès des écoles communales et ce système de cloud sera amélioré dans l'avenir.

Enfin, le DPD répond aussi au jour le jour à des demandes diverses telles que celles de citoyens concernant le RGPD ou celles d'organisations voulant avoir accès aux données des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, A.R. concernant l'accès aux registres, loi caméra, le droit à l'image, etc.

P. COMMUNICATION

Contact : Isabelle MASSON, 081/64 92 57, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : Facebook.com/communedePerwez
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, lettres aux riverains, divers toutes-boîtes…)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, etc.
- l'organisation de certaines manifestations (Jubilaires, bébés de l'année, accueil des nouveaux Perwéziens, concert du CCAIR, voyage des seniors, cérémonies commémoratives, inauguration de diverses infrastructures, venue de la presse mobile…)
- fonctionnaire communication (D5) en cas de gestion de crise communale.
- dépôt légal des publications
- etc.

Le principal objectif du service Communication est d'informer :

- les Perwéziens de tout ce que fait la Commune pour répondre à leurs attentes et améliorer leur cadre de vie, leur bien-être ;
- les journalistes, les communes avoisinantes et autres publics-cibles des projets, réalisations, événements, etc. qui jalonnent la vie de la Commune.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

Canaux d'information digitaux et papier

En 2022, afin d'être plus en phase avec les habitudes et les besoins de notre époque, l'accent a surtout été mis sur le digital. Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune.
Bref, les canaux de communication se multipliant, les infos ont donc une meilleure chance de circuler davantage entre tous les Perwéziens !

❖ Page Facebook officielle

Créée en avril 2019, la page Facebook de la commune (https://www.facebook.com/communedeperwez/) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements… Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité ou de l'ADL, ainsi que pour les messages de prévention des autorités provinciales ou régionales.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est uniquement informative ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo !

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés	945	1.427	1.776	2.038

(*Chiffres arrêtés le 7 novembre 2022)*

Répartition des abonnés : 66,3 % de femmes et 33,6 % d'hommes

En 2022, les publications sur la page FB de la commune ont généré 45.202 clics sur les diverses publications et 8317 personnes ont consulté plusieurs articles en une fois sur la page.

Top 3 des publications les plus vues en 2022 :

1° - 28 janvier - Conférence de Thierry LUTHERS – « Dernier domicile connu »
12.797 personnes touchées
365 interactions
2° - 7 février - Relance de la conférence de Thierry LUTHERS
8460 personnes touchées
167 interactions
3° - 7 mars - Week-end de fête foraine à Perwez
7356 personnes touchées
99 interactions

Les posts Facebook sont souvent des relais d'actualités créées sur le site internet communal soit des partages de news de la Région wallonne, du gouverneur de la Province, du Foyer, du Grimoire d'Eole, de Gal culturalité … et autres partenaires.

❖ Le site internet

Le site internet n'a pas connu de développement structurel majeur en 2022.

Cependant, le nombre de pages du site www.perwez.be va sans cesse croissant, générant de nombreuses actualisations.

De **nouveaux « posts » sont publiés quasi chaque jour en homepage**, à tel point que l'information ne reste parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement. Ces posts sont ensuite partagés sur la page Facebook communale.

Les différentes pages des services communaux (permis de conduire, CPAS, formulaires, primes communales, permis de végétaliser, broyage à domicile, castor, charte de ruralité, Pollec…), des

acteurs de la santé (médecins, psychologues…), des clubs sportifs ou des associations ont été **continuellement mises à jour**. Sont également publiés les ordres du jour et procès-verbaux des conseils communaux comme des réunions des seniors consultants.

A ce jour, le site internet www.perwez.be compte près de 2.500 pages, et plus de 4600 en mode « administrateur ».

Statistiques et analyse (*chiffres arrêtés le 7 novembre 2022*)

Le site internet de Perwez fonctionne sur le **CMS Plone version 4.3**, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle **(IMIO).** Cette version propose une navigation améliorée, une géolocalisation, des calendriers locaux et surtout est "responsive design".

• **Nombre d'utilisateurs internautes** : 51. 939 dont 31 % de nouveaux.
En 2022, il n'est plus possible de comparer les chiffres obtenus avec ceux des années précédentes car en janvier 2022 est entrée en vigueur la loi sur les « trackers » conformément à la Protection des données. Si donc l'internaute n'autorise pas les cookies, sa visite n'est pas comptabilisée.

• **Age des internautes** revenant le plus régulièrement : entre 35 et 44 ans.

• **Canal de navigation : toujours plus via smartphone**

	2019	2020	2021	2022
Via PC	44,93 %	37,59 %	40,18 %	24,20 %
Via smartphone	48,45 %	57,47 %	56,05 %	74 %
Via tablette	6,61 %	4,94 %	3,77 %	1,8 %

• **Nombre de pages/session** : 1,82
• **Durée moyenne des sessions** : 1min 20
• **Top 5 des pages les plus consultées :**
- Parc à conteneurs
- les horaires des services
- la section « Santé »
- le calendrier des collectes
- service Etat civil/population

❖ Le Bulletin d'informations communales

Depuis mai 2019, la périodicité du Perwez Infos a changé : il est **distribué tous les deux mois**, donc à raison de 6 numéros par an.

Le bulletin d'informations communales est généralement composé de 20 pages (parfois 24) de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué gratuitement en fin de mois pair.

De nouvelles rubriques ont vu le jour en 2022 : Participation citoyenne, pleine page CPAS, Perwez dit « oye », Bien-être animal.

Par ailleurs, suite à la décision du Conseil du 27 mai 2021 de réaliser diverses actions en faveur de la promotion des langues régionales, le bulletin communal publie de courts textes en wallon accompagnés souvent de leur traduction.

En novembre 2022, le bulletin était déposé **dans 4.597 boîtes aux lettres** (contre 4.460 boîtes en 2020 ou 3.925 boîtes en 2015). Une fois sa distribution effectuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers

celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Be Wapp, Destination BW, la Province…).
Des exemplaires papier sont envoyés à Orbais-l'Abbaye et Kaysersberg, communes jumelées.

En outre, une trentaine d'exemplaires sont apportés aux résidents des 2 homes de la commune, Trémouroux et Val d'Orbais.

❖ Publications spécifiques et divers

- Relecture et corrections du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, etc.
- Réalisation d'affiches pour certains événements (Télévie, …) ou infos administratives
- Réalisation du rapport annuel de l'administration

  - Collecte des informations dans chaque service dans et en dehors de l'administration
  - Relecture, réécriture, ajout d'illustrations et mise en page.
- Suivi de la convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 15 actions dans le but d'obtenir le label « Ma commune dit « oye » aux langues régionales
- Gestion du logement des Ukrainiens et de la plateforme Housing Ukraine

- Enquêtes liées aux handicapés
- Etc.

A noter également que le service Communication gère la partie administrative de l'Opération de Développement rural (et donc le rapport annuel de l'ODR et les réunions de la Commission locale de Développement rural voir page 122) mais aussi la permanence Pension, le Tourisme, les jumelages, la présence des cirques, des gens du voyage ou encore participe à l'ecoteam de la démarche Zéro Déchet, etc.

Q. ENSEIGNEMENT

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649.289, enseignement@perwez.be

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont **907 enfants encadrés par 81 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.**

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire et spécialisé types 1,8,3 ;
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire, A.P.E. et P.T.P. ;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale ;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

Personnel enseignant : 4 directions
40 instituteurs/trices primaires
19 institutrices maternelles
3 maîtres d'éducation physique
2 maîtres de psychomotricité
9 maîtres de cours de philosophie
7 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles
1 professeur de langue
10 enseignants en immersion

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND

Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec lui-même et avec les autres, « **La Farandole »** propose, dès la 3e maternelle, une **immersion douce en anglais**.
L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.
Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.

Adresse : Rue du Culot 2
1360 Thorembais-Saint-Trond

Contact : Tel. 081/656.944
Fax. 0491/084.340
Mariefrance.dethier@perwez.be
ec.farandole@gmail.com

Directrice : Marie-France DETHIER

Site internet : https://ecolelafarandole.be

Institutrices maternelles

Julie COLLINET
Natacha DAVIN
Héloïse DIDDEN
Sara RHEINARD
Lesly LAVIGNE
Florence CLANCHE (immersion anglais)
Clémence MOERS (puéricultrice)

Institutrices primaires

Christine NAMECHE
Jennifer ROELANDS
Virginie FRIPPIAT
Sara MONTEIRO
Laurence DUPUIS
Emeline MASSON
Mélodie RICAILLE

	Population scolaire au 30 septembre 2022	
Primaires	121	
Maternelles	82	
	203	Total

Hélène GONCALVES (immersion en anglais)
Louise MULLIER (immersion en anglais)

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE

L'école communale **« les Apprentis Sages »** à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale : la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes-ressources…).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.
- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.

Adresse : Rue d'Opprebais 61
1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Contact : 010/888.171
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet :
www.ecolecommunalemaleves.be

Instituteurs/trices primaires

Adriane EVRARD
Virginie FRIPPIAT
Gwenaëlle DRUETZ
Emily HUPPE
Marie SIMON
Jean-Marc WARNIER
Maëlle LACOSTE
Laura PHILIPS
Laurence DUPUIS

	Population scolaire au 30 septembre 2022	
Primaires	126	
Maternelles	40	
	166	Total

Institutrices maternelles

Magali DARDENNE
Fabienne SEUTIN
Isabelle RENOIRT
Pauline VERHULST (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS

L'école **« Croque la Vie »** à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualité, centré sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.

Adresse : Rue Trémouroux 119
1360 Orbais

Contact : 081/657.176
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunaleorbais.be

Institutrices primaires

Virginie CHAMPAGNE
Nathalie GODART
Valérie QUINTIN
Karelle DUBOIS
Delphine JAUMOTTE
Laurence DUPUIS

	Population scolaire au 30 septembre 2022	
Primaires	88	
Maternelles	39	
	127	Total

Institutrices maternelles

Catherine DEGUELDRE
Anne-Sophie HENRICOT
Isabelle RENOIRT

Anne SWIGGERS (puéricultrice)

Julia DE BIOLLEY (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ

L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** – 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie…
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
    - sport, sciences, arts plastiques
    - projet santé
    - garderies matin et soir
    - activités libres le mercredi après-midi

Adresse : Rue de Brabant, 45
1360 PERWEZ

Contact : 081/656.756
stephanie.vase@perwez.be

Directrice : Stéphanie VASE

Site internet : http://ecolecommunaleperwez.scolablog.net

Instituteurs/trices primaires

Isabelle TOLLET
Jean-Philippe LEMPEREUR
Caroline DRAUX
Anette WILMOTTE
Françoise WILMOTTE
Delphine JAUMOTTE
Laura PHILIPS
Virginie FRIPPIAT
Heïdi LEYSSENS (immersion néerlandais)
Marijke SWINNEN (immersion néerlandais)
Julie ARNOLD (immersion néerlandais)

Institutrices maternelles

Bénédicte THYRION
Valérie GILSON
Lesly LAVIGNE
Marianne GHEYSSEN
Sara RHEINHARD
Isabelle SEVEIGNES

Sylvie PRYJMACK (puéricultrice)
Stéphanie BUIS (assistante maternelle)

	Population scolaire au 30 septembre 2022	
Primaires	147	
Maternelles	59	
	206	Total

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES

L'école **« Les P'tits Futés »** est un établissement fondamental en **immersion néerlandais,** situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.

Adresse : Rue de Mellemont, 1
1360 Thorembais-les-Béguines

Contact : 010/889.004
madamevalerie@lesptitsfutes.com

Directrice : Valérie VANDENBROUCKE

Site internet : www.lesptitsfutes.be

Institutrices primaires

Céline GARCIA
Céline GOFFINET
Michèle MESTDAG
Lucie DEFLANDRE
Sophie DIERICKX
Laurence DUPUIS
Virginie FRIPPIAT
Lise WALLING

Kristel VAN CAMPENHOUT (immersion néerlandais)
Els DE WINTER (immersion néerlandais)
Heidi LEYSSENS (immersion néerlandais)

	Population scolaire au 30 septembre 2022	
Primaires	132	
Maternelles	73	
	205	Total

Institutrices maternelles

Sabrina VOLONT
Pauline DEMEULEMEESTER
Alessandra MOSCARDI
Lesly LAVIGNE
Isabelle SEVEIGNES
Aurélie RAPPE (puéricultrice)
Marianne GHEYSSEN (immersion néerlandais)

Maîtres spéciaux :

Education physique :
Kenny PAULUS
Nicolas DAVISTER
Ludovic GERMAIN

Psychomotricité :
Séverine VANDERMOTTEN
Céline DE VOS

Philosophie/ Religions :
Jennifer ROELANDS
Thibault DE TERWANGNE
Annunciata CIARDO
Mélodie HAUMONT
Anne SALSAC
Amina EL IDRISSI
Moshen BOUSSELMI
Lise WALLING
Pauline BORZA

Enseignement libre

❖ Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse : rue de Brabant 35 (1er étage)
1360 Perwez

Contact : 0474/920.230
direction@jp2.be

Directeur : Christophe BONTEMS

Secrétariat : Rue Lepage 17
081/656.249
secretariat@jp2.be

Site internet : www.jp2.be

❖ Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse : rue de l'Eglise,3
1360 Malèves

Contact : Tél. : 010/888.914
Gsm : 0495/274.114

Directrice : Valérie HAUWAERT
mapetiteecoledemaleves@gmail.com

Site internet : www.ma-petite-ecole.be

Enseignement secondaire

❖ Collège Da Vinci

Adresse : Avenue des Tourterelles 28
1360 Perwez

Contact : 081/231.186
direction@collegedavinci.be

Directrice : Maud ANDRE

Site internet : www.collegedavinci.be

Enseignement et formation par la pratique

❖ IFAPME

Adresse : Rue des Dizeaux 6
1360 Perwez

Contact : Tél. 081/391 500
centre.perwez@ifapme.be

Directeur : Jérémie FRASELLE

Site internet : www.centrenbw.ifapme.be ou www.ifapme.be

R. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le service A.T.L. coordonne les activités qui se déroulent dans l'entité de Perwez, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école ainsi que pendant les petits congés scolaires.

Coordonnées de contact : **A.T.L.**
Rue Emile Brabant 43
1360 PERWEZ
Tél. : 081/657.345
Email : atl@perwez.be
Site internet : www.perweztempslibre

Equipe : Vinciane CHARLET, responsable du service et coordinatrice
Nathalie SERON, accueillante (mise à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes**)
Delphine BUIS, accueillante (mise à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes**)
David KAISEN, accueillant (mis à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes).**

Horaires : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30.

Trois missions principales :

- la sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- la mise en place et la dynamisation de la coordination ;
- le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Ce décret exige qu'au sein de chaque commune qui y adhère, il y ait la formation d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA), l'élaboration d'un programme de Coordination Locale pour l'Enfance et la désignation d'un coordinateur ATL.

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Commission Communale de l'Accueil : composition

Effectif/ suppléant	Nom, prénom	Structure représentée
1. La commune		
EFF	Julie DAMS	Présidente - Ensemble
SUP	Aurélie FLABAT	Ensemble
EFF	Joëlle ALDRIC	Ensemble
SUP	Luc MARCHAND	Ensemble
EFF	Murielle DARDENNE	DRC+
SUP	Jules NOEL	DRC+
2. Les établissements scolaires		
EFF	Valérie VANDENBROUCKE	Les Petits Futés
SUP	Joël PIRSON	Les Apprentis'sages et Croque la Vie
EFF	Marie-France PIERARD	La Farandole
SUP	Stéphanie VASE	Ecole de Perwez centre
EFF	Christophe BONTEMS	Ecole Jean-Paul 2
SUP	Valérie HAUWAERT	Ma Petite Ecole
3. Les familles		
Pas de représentant car pas d'association de parents constituée en ASBL et pas de mouvement d'éducation permanente impliqué dans l'enfance		
4.Les opérateurs d'accueil en lien direct avec l'ONE		
EFF	Philippe LONGREE	Anim'Mômes
SUP	Nathalie SERON	Anim'Mômes
EFF	Anne Cécile GHIGNY	JP2
SUP	Alexia VAN HAUTE	Promosport
EFF	Youri NANAI	L'Hirondelle
SUP	Vincent VANDEPLAS	Coala
5. Les associations culturelles et sportives		
EFF	Etienne REYGAERDTS	Taekwon-Do Club Perwez
SUP	Sophie de MOL	Promosport
EFF	Geneviève GERARD	Solenscene
SUP	Patricia DAVIES	CEC Osez Art
EFF	Carine MAES	Grimoire d'Eole
SUP	Vincent VAN RYMENAM	Service Communal d'Aide aux Jeunes
Personnes siégeant avec voix consultative		
	Heidi VAN DEYNSE	Comité Subrégional du Brabant Wallon
	Bernadette BOURCY	Agence ALE
	Vinciane CHARLET	Coordination ATL
Parents invités permanents		
	Ludovic GEERAERTS	JP2
	Caroline COLON	TST
	Quentin DE VOS	TLB
	Pamela BARNAVOL	ORB
	Julie ARICKX-ELENS	BBT
	Fréderic DROPSY	MPE
	Emily HUPPE	Malèves

Les réalisations du service en 2022

- Aménagement de la cour primaire de l'école communale de Perwez

  Grâce aux subsides du règlement ATL de la Province, l'ATL a pu aménager la cour de récréation des primaires à l'école communale de Perwez : délimitation de zones dans la cour, jeux peints au sol, verdurisation, plantations de comestibles étaient au programme.

  Tout a été pensé en équipe et avec les enfants.

  Dans la cour des petits, plusieurs zones ont été délimitées :

  - Calme : avec des bancs et des bacs de plantes
  - Jeux peints au sol avec un twister et des parcours
  - Pneus et cordes à sauter

  Des petits arbustes fruitiers indigènes ont également été plantés avec les enfants.

  Dans la cour des grands, les enfants peuvent également profiter de plusieurs zones :

  - « Danse » à la demande des filles avec un jeu twister
  - Cordes
  - Calme avec des bancs et des bacs de plantes

  Ce projet est un immense succès car il a permis de faire plaisir aux enfants, de répondre à leurs besoins et donc de diminuer le nombre de disputes. Il a également permis de resserrer les liens entre l'équipe scolaire et l'équipe extrascolaire.

- Enquête relative aux besoins des enfants sur le temps de midi

Le temps de midi n'est pas un temps scolaire. Même si les accueillants extrascolaires s'occupent des enfants durant cette période, elle n'appartient pourtant pas non plus à l'extrascolaire.

Lors de l'analyse de l'état des lieux, il a été constaté que plus d'un quart des enfants ne se sentaient pas bien dans la cour de récréation sur le temps de midi. Pour remédier à cela, une récolte d'infos a été organisée auprès des enfants quant à leurs besoins. Ainsi après l'école de Thorembais-le-Béguines en 2021, ce fut le tour en 2022 de l'école de Thorembais-Saint-Trond.

- Participation au travail collectif de reconnaissance du statut de l'accueillant

Lors du confinement, un groupe de coordination de la FWB s'est formé pour faire face ensemble à la situation et s'entraider. Ce groupe souhaitait mettre en avant l'importance de la fonction d'accueillant et faire en sorte qu'elle soit mieux reconnue (meilleur statut).

Dans ce cadre, le 24 janvier, la Commune a mis à l'honneur les actions et les missions de l'extrascolaire durant une journée. Au programme de cette journée de « l'Accueil ExtrasCOOL » : animations auprès des enfants, port d'un badge, création de banderoles, affiches à destination des parents, etc.

Pour aller plus loin dans la démarche, l'ATL a réalisé une petite capsule vidéo sur l'accueil extrascolaire dans la commune (https://www.youtube.com/watch?v=XzDqpy7bp4Y).

A noter que ce projet est né d'une très bonne collaboration entre la coordinatrice ATL, l'échevine, le SCAJ, les opérateurs extrascolaires, les accueillants, les écoles et bien sûr, les enfants !

- Point de contact 0-3 pour les demandes de primes pour des langes.

- Mise en place de trois Commissions Communales de l'Accueil : secrétariat et suivi

- Coordination du jardin partagé de Perwez-centre

Le jardin a été créé par le service ATL en 2018.
Son objectif était double :

  - Offrir aux enfants un espace vert ;
  - Etre un nouvel outil de développement durable et de socialisation en créant et en maintenant le lien entre les différents individus d'une même communauté, en produisant une nourriture locale et saine et en explorant des modes de gouvernance participative.

- Coordination et rédaction du dossier BiodiverCité 2022

- Création de malles de jeux

Des malles de jeux ont été créées pour contenir les jeux de la ludothèque ATL. Celles-ci tournent dans les accueils extrascolaires des écoles de l'entité. La coordinatrice ATL s'occupe du transport.

- Participation hebdomadaire à l'animation des ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » organisés par le Service Communal d'Aide Aux Jeunes

- Mise en place de formations pour les accueillants, de concertations entre responsables de projets et d'ateliers ATL

Lors de notre atelier ATL du mois de septembre, nous avons pu récolter auprès des accueillants les différents besoins en termes de formation. Les thèmes abordés en formation ont été les suivants :

- Inclusion (mars à mai)
- 1ers soins (mai)
- Gestion des comportements difficiles (mai)
- Créer et animer des jeux de courte durée (septembre)

Une concertation de responsables de projets fut également organisée au cours de laquelle les responsables ont pu partager sur plusieurs sujets et outils.

- Participation au projet Zéro Déchet dans les écoles

Les accueillants prennent une part active dans les démarches « Zéro Déchet » des écoles impliquées.

S. AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Coordonnées de contact : Agende de Développement Local (ADL)
Rue de la Station, 7
1360 PERWEZ
Tél. : 081/834 797
Email : adl@perwez.be

Equipe : Romain RIBERAUD, Responsable de l'A.D.L.
Stéphanie VAN BRAKEL, Agent de développement

Horaires : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h
Disponibilité en dehors de cet horaire uniquement sur RDV

1. Contexte

La Commune de Perwez a reçu l'agrément du Gouvernement wallon pour exercer l'activité d'Agence de Développement Local le 1er novembre 2009 durant une période de trois ans, renouvelable. L'A.D.L. a ouvert ses portes le 1er février 2010.

Le 30 septembre 2015, les Ministres TILLIEUX, FURLAN et MARCOURT ont octroyé à l'asbl ADL de Perwez un renouvellement d'agrément pour une période supplémentaire de six ans à compter du 23 octobre 2015.

L'A.D.L. de Perwez est prioritairement orientée vers le **développement économique** et la **création d'emplois** à l'échelon local[1]. L'A.D.L. est un **service** qui **soutient tout type d'initiative** susceptible d'apporter un plus au **dynamisme de la commune** et de **contribuer à l'amélioration** de la qualité de vie des habitants sur le plan économique, social, culturel, environnemental, etc. **C'est un service public, gratuit, confidentiel et de proximité à destination des entreprises, commerçants, indépendants, associations, demandeurs d'emploi et particuliers.**

La priorité de l'A.D.L. est de dynamiser le tissu économique de la Commune de Perwez. Son rôle est donc :

- d'accueillir, aider et conseiller tout porteur de projets économiques (commerçants,

[1] Décret du Gouvernement wallon du 25 mars 2004 relatif à l'octroi de subventions aux agences de développement local.
Décret du Gouvernement wallon du 15 décembre 2005, modifiant le décret du 25 mars 2004.
Arrêté du Gouvernement wallon du 15 février 2007, portant exécution du décret du 25 mars 2004.

entreprises, associations, citoyens, investisseurs...), en les orientant et les informant notamment sur les différentes aides et structures d'accompagnement ;
- d'être à l'écoute des besoins des citoyens, associations et entreprises présents sur la commune ;
- d'organiser des événements divers favorisant la promotion des commerces et entreprises du territoire ;
- de réaliser des études socio-économiques sur la commune ;
- de réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local.

L'A.D.L. est organisée sous la forme juridique d'une Association Sans But Lucratif (asbl) depuis le 29 mars 2010. Elle a comme objet social unique le développement local de la Commune de Perwez, à savoir la promotion du développement durable à l'échelon local qui consiste en l'amélioration de la qualité de vie sur le plan socio-économique et la création d'emplois ; il doit être global, prospectif, intégré, s'enraciner dans les ressources endogènes et bénéficier à la collectivité locale ainsi qu'à ses membres.

L'A.D.L. est subventionnée à hauteur de 70 % par la Région wallonne. Cette subvention annuelle permet l'engagement de deux agents de développement local. La commune de Perwez apporte une participation équivalente à au moins 30 % de la subvention octroyée par la Région wallonne, permettant de couvrir les frais de fonctionnement.

❖ Composition des instances dirigeantes de l'A.D.L. asbl

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie **le 21 mars 2021 et le 21 avril 2021.**

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	Statut, représentant ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, conseillère communale (Administratrice)	Administration communale
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Pasqualina GREDE, représentante du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, conseiller communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administratrice)	Administration communale
Hugues WEILAND, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Jules NOEL, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Geoffrey HERION, représentant du Conseil communal	Administration communale
Marie-France DETHIER, conseillère de l'Action sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Jacques RENSON, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale

Denis VAN DER VAEREN, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Sophie MARMANN (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Doris HERREMAN, représentante du monde économique (Membre effectif)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Thibaut BROHET, représentant du Centre culturel (Membre effectif)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Animatrice)
Marie LANGHENDRIES, représentante du GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne ASBL (Administrateur)	GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne (Coordinatrice)

L'Assemblée générale s'est réunie le 22 mars 2022 et le 24 mai 2022.

Conseil d'administration

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	Statut, représentant ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, Représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, Echevine	Administration communale
Frédéric DROPSY, Représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, Représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, Représentante du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Robert BERWART, Représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Marie LANGHENDRIES, représentante du GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne ASBL (Administrateur)	GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne (Coordinatrice)

Dates de réunions du Conseil d'administration : le 22 mars et le 06 octobre 2022.

2. Budget 2022

Le budget 2022 de l'Agence de Développement Local de Perwez ASBL, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale en date du 22 mars 2022, s'élève à 144.000,00 € et se répartit comme suit :

- Subvention ADL de la Région wallonne de 78.287.00 € ;
- Apport communal de 60.000 € ;
- Report 2021 de 1.213,00 € ;

BUDGET 2022	
DEPENSES	
Frais de personnel affecté à l'ADL	117 500,00 €
Téléphone - internet - fax	1 000,00 €
Mobilier (à amortir)	1 000,00 €
Loyer et charges	4 200,00 €
Dépenses liées aux actions	16 000,00 €
Frais de formations	500,00 €
Frais de déplacement	800,00 €
Matériel informatique (logiciels, etc.)	1 000,00 €
Fournitures bureau (papier, stylos, classeurs, enveloppes, etc.)	1 000,00 €
Frais liés à la gestion bancaire et comptabilité	1 000,00 €
TOTAL	144 000,00€
RECETTES	
Subside Région wallonne	78 287,00 €
Subside commune Perwez	60 000,00 €
Reprises de provisions ex. antérieur	1 213,00 €
Intérêts Compte Banque	
Recettes liées aux actions	4 500,00 €
Chèques commerces	
TOTAL	144 000,00 €
BENEFICES DE L'EXERCICE A AFFECTER	0 €
Bénéfices reportés	13 006,06 €

3. Actions 2022

L'année 2022 a permis à l'ADL de **renouveler son agrément**. C'est avec un Plan de Développement Stratégique approuvé par les organes de l'ADL, les autorités communale et régionale que l'ADL va opérer sur le territoire communal pour mettre en œuvre pas moins de **44 fiches-projets.**

En 2022, les **actions majeures** menées par l'Agence de Développement Local sont les suivantes :

- **L'économie circulaire à Perwez, en pratique**

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, l'Agence de Développement local a organisé un petit déjeuner riche en informations autour de la thématique qui fait l'actu : L'économie circulaire à Perwez en pratique.
Quelque 28 participants étaient présents, dont bon nombre de membres du Cercle des Acteurs Economiques de Perwez (Association d'entreprises de Perwez : CAEP asbl).
Un projet à suivre…

- Soutien à la coordination d'événements

Place aux artistes et Destination Perwez : Du 21 au 24 juillet, 4 jours de fête et de convivialité sur la place de la gare à Perwez.

Des artistes, des producteurs locaux, des sourires… et une organisation bien pensée : tous les ingrédients sont réunis pour ces événements d'ampleurs, en présentiel. Des événements qui participent à la dynamisation du cœur de Perwez.

- Chéquier promotionnel :

Un nouveau chéquier promotionnel reprenant 27 bons plans a été distribué auprès de tous les habitants de Perwez. De quoi faire de bonnes affaires auprès des commerces locaux participants entre le 1 er avril et 30 juin 2022.

- Campagne de Communication « Zoom sur »

Prolongation de la campagne de mise en avant, 1x/mois via notre site internet et les réseaux sociaux, des commerçants, entreprises, indépendants, … en créant un article type « Portrait » de chacun.

Le but premier est de mettre en avant les nouveaux acteurs économiques mais aussi ceux déjà existants. 7 portraits ont été édités en 2022 !

T. SOCIAL

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse : rue des Marronniers 4, bte 4 – Tél. 081 656 225 – info@cpasperwez.be

Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 14 octobre 2018. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente : Madame Véronique BIDOUL – ENSEMBLE
0476 / 45 18 11 – veronique.bidoul@cpasperwez.be

Madame Pasquale GREDE – ENSEMBLE - 0479 / 87 21 67
Madame Sophie MARMANN – ENSEMBLE - 0474 / 23 01 50
Monsieur Jacques RENSON – ENSEMBLE - 0474/25 65 39
Monsieur Hugues WEILAND – ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08
Madame Marie-France DETHIER – DRC PLUS - 0478 / 70 09 09
Monsieur Serge HEUSLING – DRC PLUS - 0478 / 71 59 99
Madame Valérie VANDENBROUCKE – DRC PLUS - 0477 / 94 24 10
Monsieur Denis VAN DER VAEREN – DRC PLUS - 0485/ 48 91 27

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.20 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2017	2018	2019	2020	2021	2022
539.594,62 € (Après modification budgétaire)	761.697,32 €	768.069,53 €	881.241,04 €	768.395,18 €	747.762,05 €

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, la continuité de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'étude sur le 2ème pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, les cadeaux du nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail) .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la gestion du « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2ème pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique…

Sont gérés par le CPAS :

- Aide sociale générale
  Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
  Tél. 081/ 65 62 25
  Horaire des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, uniquement sur rendez-vous.

  Responsable de service : **Laurent DEMAN,** laurent.deman@cpasperwez.be

- Accompagnement et petits services à domicile
  Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
  Tél. 0472/ 05 61 86

- Aide 18-24 ans
  Marie-Eve RAVET
  Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
  Tél. 081/ 24 91 17
  marie-eve.ravet@cpasperwez.be

- Aide aux personnes âgées
  Fanny DENEF
  CPAS : Rue des Marronniers, 4/4
  Résidence Trémouroux : Avenue du Général Jadot, 11
  Tél. 081/23 91 03
  fanny.denef@cpasperwez.be

❖ Allocations de chauffage
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ Buanderie sociale
Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ Énergie
Fanny CALLEWAERT
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/24 91 16
fanny.callewaert@cpasperwez.be

❖ Espace informatique
Rue de la Station, 13 à 1360 Perwez
Tél 081/41 42 89

❖ Habillement - Magasin Au Fil de Soi
Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ Insertion socio-professionnelle
Camille CHARRUE
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 21
camille.charue@cpasperwez.be

❖ Logement
Thérèse NOEL
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 16
therese.noel@cpasperwez.be

❖ Médiation de dettes
Laurence QUARGENTAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 29
laurence.quargentan@cpasperwez.be

❖ Permanence juridique
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ Repas à domicile
Demande de repas - Modification – Arrêt
Contacter Fanny DENEF : 081/ 23 91 03
fanny.denef@cpasperwez.be

❖ Tables d'hôtes Résidence Trémouroux
Avenue du Général Jadot, 11 à 1360 Perwez
Tous les mardis et jeudis midi.
Uniquement sur réservation au 081/ 23 91 00

❖ Transport social

Maité TOUSSAINT
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 0472/05 61 86
generaction@cpasperwez.be

❖ Initiative locale d'accueil (ILA)

Le CPAS gère trois ILA pouvant accueillir au total 15 candidats réfugiés.
Contacts : Camille BERWART au 081 249 114 et Laurent DEMAN au 081 249 116
camille.berwart@cpasperwez.be

❖ Résidence Trémouroux

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez
Tél. 081/239 100

Direction de la maison de repos : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 63.65 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi) ;
- Convention de Premier Emploi ;
- P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) ;
- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;
- Maribel.

2. Un Junior pour un Senior

Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION. Cette association locale poursuit ses activités depuis plus de 20 ans maintenant et aimerait élargir son équipe de chauffeurs.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h
GSM : 0476/ 983 466

Président : Monsieur Joseph DECLOUX
GSM : 0479/44.42 56

3. Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez
Tél. : 081/65.56.96
Email : maisondelafamille@planning-perwez.be
Site internet : www.planning-perwez.be

Responsable : Catherine BURON

4. Petite enfance

❖ L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

❖ Les crèches

- La crèche "Les Moussaillons"

Adresse : Chaussée de Wavre 228
Tél : 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com
Responsable : Alexandra HEMPTINNE

- La crèche « Les Oisillons »

Adresse : Rue Lepage 17
Tél. 081/655 909 – po@lesoisillons.be
Responsable : Jessica SKARUPSKI

- La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »

Adresse : Chaussée de Wavre 97
Tél. 081/640 049 - lesboutschou_crfe@skynet.be
Responsable : Elodie DUBOIS

- La maison d'enfants « Les Pitchouns »

Adresse : Avenue des Chasseurs ardennais 12
Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be
Responsable : Mandy COLLARD

❖ Service des accueillantes d'enfants conventionnées (SAEC)

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30 - Tél. 081/622 736.

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi : Route de Gembloux, 2 à 1450 CHASTRE.

❖ Accueillantes indépendantes autorisées par l'ONE

- **LILIE and Co** : Valérie BUIS, rue Trémouroux 55/2 - 1360 ORBAIS – 0479/ 86 49 36 - lilieandco1360@gmail.com
- **Les Petites Souris** : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 - 1360 MALEVES – 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com
- **Brins de Canailles** : Sophie HANQUET, rue de Seumay 16 A – 1360 PERWEZ – 0476 27 85 32, brinsdecanailles@gmail.com
- **Gaelle WEIJN** – Ruelle Dinant 7 – 1360 Thorembais-Saint-Trond – 0485 56 62 67 - gaelle.weijn@gmail.com

5. Service Communal d'Aide aux Jeunes

Coordonnées de contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
Rue Emile de Brabant 43
Tél. : 081/65 92 01
Email : scaj@perwez.be
Site internet : www.perwez.be

Missions :
Depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe ses actions dans différents secteurs d'activités touchant principalement la jeunesse.

Il est structuré en fonction des trois axes d'intervention suivants :

- l'information
- les actions collectives
- la prévention générale.

A. L'information : le point relais Infor-Jeunes

Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor-Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisée.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur tous les problèmes qui les concernent tels que l'emploi, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs…

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent être adressées par téléphone, par mail ou par courrier au SCAJ.

L'objectif essentiel est l'information des jeunes par les permanences individuelles ou collectives.

❖ Réalisation de CV et lettres de motivation

Depuis sa création, le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez offre une aide à la réalisation de CV et lettres de motivation.

B. Les actions collectives

Le service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité qui souhaitent voir différents projets être mis en place. De nombreuses collaborations sont établies dans ce cadre, et donnent une place de choix à l'émergence de nouvelles initiatives.

Au travers des actions collectives, par un travail d'accueil, d'écoute et de proximité, le SCAJ assure également une aide individuelle aux personnes demandeuses. Ce soutien individuel constitue une part importante du travail du SCAJ. Durant ces entretiens, qui se déroulent dans un cadre de stricte confidentialité, le SCAJ accompagne la personne dans l'analyse de sa situation conflictuelle ou d'événements qui lui sont problématiques. Le service du SCAJ encourage chaque personne à participer pleinement au processus.

Les approches individuelles et collectives se côtoient dans l'ensemble des actions menées par le Service. La méthodologie d'intervention se base sur la conviction qu'il est indiqué, dans le travail avec les jeunes, de **donner une part importante à la responsabilité**.

❖ Le Conseil Communal des Enfants (CCE)

Lancement du nouveau CCE et prestation de serment du Conseil Communal des Enfants le mercredi 21 septembre 2022.

Alexis et Kenza (Perwez), Pauline et Corentin (Th-les-Béguines) Louka et Lenaëlle (Malèves) Romain et Maëva (Orbais), Adeline et Valentina (Th-St-Trond), Evan et Oliver (JP2)

1. Introduction

Le 22 mars 2000, le premier Conseil Communal des Enfants de Perwez voyait le jour. Quatorze élèves prêtaient serment pour un premier mandat d'une année en tant que conseiller/conseillère communal-e enfant.
Ce Conseil Communal des Enfants se fait sur base d'une représentation des enfants, domiciliés dans la Commune de Perwez, et fréquentant les classes de 6ème primaire de toutes les écoles de l'entité et ce, tous réseaux confondus.

2. Mode de fonctionnement

Une fois élus au sein de leur école, les jeunes conseillers/conseillères se rencontrent une fois par mois dans la salle du conseil à l'Administration Communale.
Lors de la première séance, les élus sont amenés à prêter serment : « je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».
Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevin(e) de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par les éducateurs du Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ).
Un budget de 3.500 euros est mis à disposition afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

1. Projets 2021-2022

- Création d'une « armoire à jeux de société »

Cette armoire superbement customisée par les jeunes conseillers/ères est installée depuis le mois de septembre, dans le hall du Centre Sportif de Perwez.
Le principe est simple et identique au fonctionnement d'une « boîte à livres ». Il est basé sur l'échange et le partage.

- Rencontre avec les résident.e.s des deux maisons de repos et de soins.

L'objectif premier de ces rencontres intergénérationnelles était d'échanger avec les résident.e.s à propos de leurs souvenirs d'enfance et d'école. Afin de créer une ambiance conviviale et de , favoriser le dialogue avec les résident.e.s, les jeunes conseillers/ères ont organisé à un « pictionary » géant (ce jeu consiste à faire deviner un mot, une expression ou une idée à son partenaire à l'aide d'un dessin).

- Sécurité routière

L'idée était de construire des personnages/totems et de les installer à proximité des écoles pour inciter les automobilistes à redoubler de prudence aux abords de celle-ci.

❖ La 28ème édition de la journée « Place aux Enfants »

Mis sur pied par le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez, cet événement se veut à la fois ludique et pédagogique. Il poursuit l'objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et de favoriser la découverte du quotidien des adultes.

Lors de cette édition 2022, une cinquantaine d'enfants, répartis en groupes et guidés par des « Passe-murailles » (moniteurs) motivés, ont « pris possession » de leur Commune. Ils ont participé à différentes activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de la Cité.

L'intérêt de cette opération n'est plus à démontrer ! Elle invite les jeunes à s'exprimer, à donner leur avis, à poser des questions et les adultes à y répondre.

❖ Le projet « Eté Solidaire, Je suis partenaire »

Chaque année durant l'été, et ce depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) coordonne l'opération ÉTÉ SOLIDAIRE sur l'entité. Cette initiative,

subventionnée par le Gouvernement wallon, permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population.

La commune s'est vu octroyer, pour cette année 2022, une subvention permettant l'engagement de six jobistes, âgés de 15 et 21 ans. La mixité de genre et sociale étant obligatoire.

Diverses actions ont ainsi pu être menées à bien, en partenariat avec le CPAS, durant la première quinzaine du mois de juillet.

Actions intergénérationnelles

Durant les matinées, les jeunes partageaient le quotidien des résident.e.s de la maison de repos et de soins de Perwez. Chaque après-midi, l'équipe d'animation de la résidence avait programmé une activité extérieure : une balade au domaine provincial du Bois des Rêves, une visite dans un refuge pour chiens et chats, une sortie « shopping » à Louvain-la-Neuve.

Actions environnementales

En collaboration le Service Travaux, deux étudiants ont contribué au nettoyage des cimetières et à la remise en état de plusieurs sentiers de l'entité.

Actions au « bien-être animal » au refuge « Sans Collier » et au Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage (CREAVES) « La Grange Sauvage »

Tant à la « Grange Sauvage » qu'au refuge pour chiens et chats », les jobistes ont participé à des actions de sensibilisation au bien-être animal et réalisé quantité de tâches journalières

❖ Le projet « Délibère-toi ! »

Pour la 12ème année, le projet « Délibère-Toi » (20 juin au 31 août 2022) continue de proposer à tous les jeunes de la Province du Brabant wallon, un événement participatif qui donne la possibilité à tous les jeunes de 12 à 21 ans de s'investir dans une/plusieurs actions citoyennes au profit de la collectivité, sous forme de volontariat.
L'objectif est multiple et permet aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.
Avec Délibère-Toi, les jeunes peuvent, sur leur temps libre, s'investir gratuitement dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants en activités…), acquérir de nouvelles compétences lors de formation (permis B théorique, premiers secours, babysitting…), découvrir des métiers (fleuriste, journaliste, vétérinaire) ou encore s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles (breakdance, participation à une émission de radio…).

❖ Place aux Jeunes

- Projet sportif :

Une enquête menée, en 2020, auprès des jeunes (12-18 ans) a montré que 19% de ces jeunes manifestaient un intérêt pour l'aménagement d'un skatepark dans la commune. Le Collège communal, en attendant la construction d'un skatepark permanent en béton, a souhaité répondre favorablement aux attentes des jeunes avec l'installation d'un skatepark temporaire. Dans le cadre de l'opération « Place aux Jeunes » en 2021, plusieurs modules avaient déjà été placés sur le parking du Centre sportif durant 2 mois. Suite au succès rencontré, lors de cette première édition, le Collège a décidé d'installer au même endroit, pour tout l'été (2022), une nouvelle série de modules pour la pratique des sports de glisse en milieu urbain.

Une journée « démo » avec des riders pro et mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique du skate et de la trottinette, a également été organisée, le samedi 15 octobre 2022.

- Projet artistique

Pour la seconde année, deux graffeurs qui pratiquent l'Art Urbain depuis de nombreuses années, ont animé un Atelier Graff en guidant un groupe de jeunes dans la réalisation d'une fresque collective au centre de Perwez.

L'objectif de ce « projet graff » est triple : stimuler la créativité des jeunes, égayer le quartier en toute légalité et crédibiliser cette forme d'expression artistique auprès de la population.

C. Prévention générale

Animations diverses, séances d'information, spectacles…

Objectifs
- Prévention ;
- Favoriser l'approche de différents thèmes sensibles ;
- Favoriser l'expression des enfants et des jeunes ;
- Mobilisation d'un partenariat local sur un thème central.

❖ Les Ateliers Pédagogiques : « Juste un autre chemin ! »

Finalités
Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.
Ceux-ci s'approprieront les techniques d'apprentissage qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques avec comme finalité une plus grande autonomie face à l'apprentissage.
L'enfant construira son (ses) savoir(s) par lui-même et avec les autres.

Objectifs
- Le rendre indépendant dans son apprentissage scolaire
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre
- Apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et sens critique
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s)

Ces ateliers sont accessibles aux élèves de la 3e à la 6e primaire.

U. EMPLOI

1. L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse : Rue de la Station, 11
GSM : 0479/47 06 63
Fax. : 081/65.79.96
Email : ale@perwez.be

Responsable : Bernadette BOURCY

Horaires : lundi et mardi de 9h à 12h.
Possibilité de rendez-vous par email pour le lundi et mardi après-midi ou le vendredi des semaines paires

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;
- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

2. La Maison de l'Emploi

Adresse : Rue de la Station, 11
Tél. : 081/239 500
Email : maisondelemploi.perwez@forem.be

Coordinateur : Lalie GUERRIER

Horaires : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h – Le mercredi de 8h30 à 12h. En dehors de cet horaire, sur RDV ou convocation.

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation… Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation…. Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, …).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations ….

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

V. CULTURE

1. Le Centre culturel

Coordonnées de contact : Grand-Place 32
1360 Perwez
Tél. 081/23 45 55
Email : info@foyerperwez.be
Site internet : www.foyerperwez.be

Président : Robert BERWART
Directeur : Thibaut BROHET

Fondé le 19 février 1976, le Centre culturel propose de nombreux spectacles et activités pour tous les âges. En 2019, le « Foyer » comptait plus de 70 associations membres dont les activités sont soutenues notamment par la mise à disposition d'une infrastructure de qualité et de personnel technique.

❖ Membres du Conseil d'administration

Chambre privée		
LES BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar
BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira
COMITE TELEVIE	BERWART	Robert
CANAL DO	TURNEER	Laurent
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
Chambre publique		

Représentant Ensemble	GODFRIAUX	Jordan
Représentant Ensemble	MARCHAND	Luc
Représentante Ensemble	FLABAT	Aurélie
Représentant DRC +	ANTOINE	Baptiste
Représentante DRC +	VANDENBROUCK	Valérie
Représentation de la province du BW	WEILAND	Hugues
Représentation institutionnelle (invité)		
Représentant de la communauté française	LEUNIS	Simon

❖ Composition de l'assemblée générale et associations membres

MEMBRES EFFECTIFS	Représentant à l'AG	
ACTION CATHOLIQUE RURALE DE PERWEZ	FLESCH	Marie-Claire
ALCOOLIQUES ANONYMES	DEFOIN	Vincent
ASBL LE 15 AOUT, Comité des Fêtes	MARCHAL	André-Marie
ATELIER DU BOUT DU MONDE	SALVO	Clotilde
ACADEMIE SALSARTHERAPIE PERWEZ	SOUMOY	Alain
AMICALE PHILATELIQUE de PERWEZ ET Environs	POUYEZ	Alain
AU BLANC BWES Maison Abbeyfield de Perwez	THIRION	Michel
BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar
BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira
BIODANZA	WEINHÖFER	Karine
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
CECIPHO	LERAT	Jean-Luc

CEFOC - CENTRE DE FORMATION CARDIJN	KABONGO	Pontien
CERCLE DES PEINTRES DE L'AMITIÉ	LALLEMAND	Bernadette
CEREDIAN	BOETS	Betty
CHORALE ODE-GAMME	FELTEN	Catherine
CIEP	EGGERICKX	Vincent
COBEPS	FERRYN	Patrick
EAGLES STAR COUNTRY DANCERS	CAVALIER	Jean-Claude
ENEO - UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS	DEBOUCK	Juliette
ENTR'ARTIST	LAEVENS	Laetitia
FBIA	SERVENT	Marine
Fédération culturelle du Brabant wallon et de Bruxelles	BODSON	Joseph
FREQUENCE EGHEZEE	CLAES	Christophe
GAP (Thorembais)	JEANFILS	Guy
GAPEP	LENGELE	Jean-Luc
GESED ASBL	WACQUIER	Fabrice
GIACH	HERMANT	Johan
GUILDE DE LA MANDRAGORE	QUINTIN	Raphaël
L'HIRONDELLE ASBL	KRIREM	Christophe
LA TROUPE DE L'AMITIE SAUVENIEROISE	ROBERT	Elise
LE PRIEURÉ SAINTE MARIE ASBL	RINGLET	Gabriel
LES AMIS DES BLEUS	MARTIN	Guy
LES FLOTS MOUVANTS	LIEGEOIS	René
LES REFRAINS DE L'AMITIÉ	GODFRIAUX	Marie-Claire

LES TROUBADOURS DE RAMILLIES	JANSSENS	Ernest
LIRE ET ÉCRIRE ASBL	PAPADOPOULOS	Sophia
MAISON CROIX ROUGE ARDENNES BRABANCONNES	GILLAIN	Marie Gabrielle
MISSION 2000	BOUSSALAA	El Hassan
MUSÉE DU SOUVENIR 40-45 asbl	HEYLEN	Benjamin
ORAVI	DEVONIN	Julie
ORBAIS-KI-BOUGE	LITT	Vincent
OSER LA VIE	OSUMBU	Afrindo
PERWEZ PROMOTION	BRAEM	Thierry
PHÉNOMÉNA ACADEMY	GREDE	Pasqualina
PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES DE PERWEZ	SCHARPE	Julien
ROYALE HARMONIE JODOIGNE	TOSSENS	Christophe
SAUVERDIAS D'AVAURCÉ	JAUQUET	Emile
SCENETIC DANCE SCHOOL (anc.EXECUTIVE)	LECOCQ	Melody
SOLEIL D'ARGILE asbl	VAN DEN HEUVEL	Françoise
SOLEIL EN SOI (anciennement Les Vergers)	VANDERSCHUEREN	Françoise
SOLENSCÈNE CEC	GERARD	Geneviève
TÉLÉVIE PERWEZ	BERWART	Robert
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
UN JUNIOR POUR UN SENIOR	DECLOUX	Joseph
ZANNI asbl	LOHEST	Agnès
REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE		
PROVINCE DU BRABANT WALLON	COOLS	Etienne

❖ Associations sortantes en 2022

CERCLE PHILANTROPIQUE ACTION SOCIALE	CONIAC	Henri
MAISON DE LA FAMILLE (planning familial)	BURON	Catherine
ASSOCIATION LAIQUE DE PERWEZ-INCOURT (ALPI)	PIFFET	Patrick

❖ Associations entrantes en 2022

INSPIRONS asbl	VAN RYMENAM	Anne
LA CONTREE asbl	ORBAN	Romain
GENERATION WEB	DETRAUX	Philippe
LA COMPAGNIE DU GRENIER	NEDERLANDT	Valérie

❖ Actions 2022

- Tous en gare
  - Event Coupe du Monde : proposer diverses activités (spectacles, conférences, projections…) autour de cet événement populaire.
  - Mapping migration
  - Apéro débat autour de la migration

- Min. 40 représentations réparties dans l'ensemble des disciplines artistiques reconnues par les décrets de diffusion. Au min. 50% dans la salle et min. 50% en TP.
  →Attention particulière au scolaire

- Ateliers réguliers (arts graphiques, créadys, etc.)

- Partenariats supplémentaires (un atelier arts graphiques avec la bibliothèque, ateliers impro, Ateliers découverte…

- Ateliers ponctuels lors d'événements (Halloween, carnaval, scènes de village, Destination Perwez…)

- Création et organisation de jeux de piste

- Projet socioartistique : « Rat des villes » avec élèves, bibliothèques, stage, etc.

- Elaboration du plan quinquennal : démarches pour passer en catégorie 4.

2. Bibliothèque et ludothèque « Le Grimoire d'Eole »

Depuis mars 2015, la bibliothèque communale a changé de statut. Elle est désormais gérée sous la forme d'une ASBL dénommée « Le Grimoire d'Eole ».

Le Grimoire d'Eole Bibliothèque Ludothèque

Coordonnées de contact : **Le Grimoire d'Eole**
Rue Lepage 7
1360 Perwez
GSM : 0471/36.75.76
Email : bibliotheque@perwez.be
Site internet : https://www.grimoiredeole.be
Page Facebook : Le Grimoire d'Eole

Equipe : Carine MAES (bibliothécaire responsable jusqu'au 1er septembre 2022),
Florence PRUMONT (bibliothèque responsable à partir du 1er septembre 2022)
Hélène WILMOTTE (bibliothèque)
Evelyne PARDONGE (animations bibliothèque et ludothèque, communication)

Fréquentation *(chiffres arrêtés au 22/10/2022)*

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de familles membres	472	992	1.436	1.593	1.839	2.115
Nombre de prêts (livres, documentaires, revues et jeux confondus)	15.620	12.954	16.977	12.267	19.571	20.590

❖ Les activités de la bibliothèque/ludothèque en 2022

Cette année la bibliothèque a obtenu le renouvellement de sa Reconnaissance en catégorie 2, pour 5 ans, par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui est une très bonne nouvelle. Notre travail a été reconnu, à nous de continuer sur notre lancée et de remplir toutes les conditions pour la maintenir. Cette Reconnaissance est due au travail de l'équipe, au soutien de la Commune et aussi à nos nombreux usagers.

Nos deux priorités essentielles sont :

- Amener les jeunes enfants à la lecture : via

- Visites de classes à la bibliothèque
- Lecture dans les classes
- Vote du prix Versele
- Animations autour du livre (origami, quizz, hôtels à insectes)
- Initiation à la recherche documentaire pour les élèves du Collège Da Vinci

- Donner l'accès à la lecture aux publics éloignés : via

- Passages dans les deux maisons de repos de l'entité propositions de livres et d'activités récréatives)
- Portage à domicile
- Animations pour l'Accueil extra-scolaire
- Animations pour le CEC du Foyer culturel (customisation d'une valise, origamis, ...)

Activités récurrentes :

- « Contàbébés » (lectures aux tout-petits)
- « Racontines » (Histoires pour les plus grands, un samedi par mois)
- Ateliers papier (un samedi par mois : vannerie, calligraphie, origami insectes...)
- Comité de pré-sélection du Versele
- Rencontres « Coups de cœur » (le jeudi soir 1/mois) (nouveau depuis 2022)

Activités spécifiques en 2022 :

- Escape Game dans le cadre des 100 ans des bibliothèques publiques. C'était le dimanche 17 octobre et vu le succès, l'activité a été reprogrammée le 5 novembre durant le congé de Toussaint.
- Participation au Prix Horizon : Prix du second roman pour un auteur francophone
- Ateliers d'écriture : Lecture de nos différences et Histoire d'une saveur, saveur d'une histoire (en collaboration avec le CEC).
- Restauration de trois boîtes à livres, remplacées par trois frigos customisés par des jeunes dans le cadre de l'événement : « Délibère-toi »

W. SPORT

Contact : Mathieu LEGROS, gestionnaire des infrastructures sportives
Bureau au centre sportif de Perwez, rue des Marronniers 17
Tél. 081/ 656 023 – 0473/844 613
Email : centre.sportif@perwez.be

Equipe : Ingrid MARCHAL
Thierry FORIN
Katty THIRION
Georges VILERS

Plus de 4000 personnes fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives perwéziennes qu'il s'agisse du complexe sportif de Perwez, de son hall de tennis, des différents terrains extérieurs ou de la salle de sports de Thorembais-les-Béguines.

Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié, et certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

- Listing des clubs fréquentant les centres sportifs de Perwez et/ou de Thorembais

Pas moins de**30 clubs** sont actifs dans les infrastructures sportives perwéziennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs	Sports de combat	Sports de raquette
Handball Club Perwez	Aïkido Club Perwez	Badminton "Les fous du volant"
Jaguar Hockey Club Perwez	Escrime "Les 3 armes"	Club de tennis de table Perwez
LSA Perwez Beach soccer	Hakmi Academy	Pickleball Team
Royal Football Club Perwez	Judo Club Thorembais	Quality Tennis Developpement
Volley Club Eagles	Krav Maga KMG	Tennis Club Perwez
Volley Club Perwez	Ju-jutsu "Seishin Kyoiku"	**Sports athlétiques**
Sports artistiques et gymniques	Taekwon-Do Club Perwez	Club sportif de la Dyle (athlétisme)
Club de danse Phénoména Academy	**Multisports**	La Foulée perwézienne (jogging)
Club de danse Entr'Artist	Anim'Sport *	**Autres**
Enéo Sport Perwez	Les Copains du Sport	Aéromodélisme
Respiration Relaxation Club	Promosport	
Gymnastique sportive (CFS)		
Mouvement et bien-être *		

* Nouveautés

❖ Événements organisés au centre sportif en 2022

- 8 et 17 mars 2022 : Demi-finales du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 29 mars 2022 : Finale du tournoi provincial interscolaire de crosse canadienne organisé par la FSEOS
- 17 et 18 avril 2022 : Festival du château gonflable organisé dans la salle omnisports du centre sportif de Perwez
- 18 avril 2022 : Tournoi de double de tennis de table organisé par le Club de Tennis de table de Perwez
- 30 avril 2022 : Tour final de volley-ball des montants de Promotion vers la Nationale 3
- Avril, mai et juin 2022 : Interclubs de tennis organisés par le Tennis Club Perwez
- 7 et 8 mai 2022 : Championnats de Belgique d'escrime organisés par le Cercle d'escrime "Les 3 Armes"
- 15 mai 2022 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- 27, 28 et 29 mai 2022 : Tournoi de football pour les jeunes organisé par le Royal Football Club Perwez
- 5 juin 2022 : Tournoi de football pour les adultes organisé par le Royal Football Club Perwez
- 23, 24, 27 et 28 juin 2022 : Journées sportives inter-écoles
- Du 11 juillet au 10 octobre 2022 : Présence d'un skate-park éphémère sur le parking du centre sportif Plusieurs démonstrations et initiations ont été proposées gratuitement lors de cette période.
- 23 et 24 juillet 2022 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Perwez
- Du 28 juillet au 7 août 2022 : Tournoi de tennis organisé par le Tennis Club Perwez
- 30 et 31 juillet 2022 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Eagles
- 21 août 2022 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle

- 18 septembre 2022 : Accueil des nouveaux habitants perwéziens à la cafétéria du centre sportif
- 21 septembre 2022 : Participation au relais des "1000 km du fair-play" organisé par le Panathlon Wallonie-Bruxelles
- 2 octobre 2022 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club Sportif de la Dyle
- Congés scolaires : Lors de chaque congé scolaire, plusieurs stages sont organisés par les clubs fréquentant les infrastructures sportives de notre commune et rencontrent un franc succès. Des centaines de jeunes peuvent ainsi s'adonner à leur activité favorite lors de ces périodes.

De nombreuses rencontres de championnat se déroulent également le week-end durant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer et hockey.

Festival du château gonflable

Championnats de Belgique d'escrime

Tournoi de football du RFC Perwez

Journées sportives inter-écoles

Tournoi de beach-volley du VC Perwez

1000 km du fair-play

❖ Mise en concession de la cafétéria du centre sportif de Perwez

Depuis le 1er août 2022, suite à la signature d'un contrat de concession, la cafétéria du centre sportif de Perwez est gérée par un nouveau tenancier et porte le nom de "Maca-fétéria Perwez". La carte, bien fournie, propose une multitude de boissons et différents plats de petite-restauration pour le plus grand bonheur des sportifs et des visiteurs.

X. Culte et laïcité

Lieux de culte

Perwez : Eglise Saint-Martin

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU
muwala60@gmail.com
Rue des Carrières 10 bte 4
Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : Eglise Saint-Lambert

Desservant : Ignace KANYEGANA
kanigna@gmail.com
paroisseorbais@gmail.com
Rue Trémouroux 107
Tél : 081/306 329 – GSM : 0492/498 532
www.paroisseorbais.blogspot.be

Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
Tél : 081/307 671

Thorembais-les-Béguines : Eglise Saint-Roch et Saint-Martin

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
Tél : 081/307 671

Malèves : Eglise Saint-Ulric

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091
www.saintulric.be

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Desservant :
Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091

Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091

Unité pastorale de Perwez

Afin de réunir dans la prière tous les chrétiens de l'entité, Michel MUWALA, curé de Perwez, coordonne l'Unité Pastorale de Perwez, depuis 2021.

Dans les églises de Perwez, ça bouge !

- Bénédiction des cartables, des élèves et des enseignants le dimanche 4 septembre.
- L'église d'Orbais est ouverte tous les jours de 9h à 17h, pour une pause prière ou médidation
- Soirée de prière (chants - temps de silence) ouverte à tous une fois par mois à Malèves.
- Lancement d'un nouveau site : www.upperwez.be

Fabriques d'église

- Perwez : Eglise Saint-Martin
  Président de la fabrique : Monsieur Alphonse LIBERT

- Orbais : Eglise Saint-Lambert
  Président de la fabrique : Monsieur Philippe Van CAILLIE

- Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond
  Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE

- Thorembais-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin
  Présidente de la fabrique : Madame Lise-Marie HELAERS

- Malèves : Eglise Saint-Ulric
  Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD

- Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption
  Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS

- Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
  Présidente de la fabrique : Madame Danielle BACKAERT

Laïcité

L'association laïque PERWEZ-Incourt (A.L.P.I.) dont la présidente était madame Bernadette VINCART-JAUQUET s'est dissoute en 2022.

Le pôle de référence est donc Centre d'Action Laïque du Brabant wallon.

Rue Lambert Fortune 33 - 1300 WAVRE
010/ 22 31 91
Email : calbw@laicite.net
www.calbw.be

Y. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Budget participatif

Le budget participatif d'un montant de 50.000 €, voté en 2020, a permis aux Perwéziens de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune. Reposant sur un mode de gouvernance ouvert et moderne, ce budget participatif est aussi une déclaration de confiance envers les Perwéziens.

Soumis au Comité de sélection en juillet 2020, puis aux votes des citoyens en novembre 2020, les projets proposés par les citoyens ont tous été retenus mais les auteurs de 2 de ceux-ci ont souhaité se retirer du cadre du budget participatif :

- Plaine du Boléro avec balançoire et module de tours avec toboggan, Place des Sauverdias. (Coût du projet : 16.900 €.)
- Remise en état des panneaux indicateurs de sentiers dans l'entité de Perwez. (Coût du projet : 4.500 €). Ce projet retiré du Budget participatif a rejoint le LOT 1 des projets du PCDR .

2021 et 2022 ont vu la concrétisation et la mise en œuvre de 3 des 5 projets restants !

- Local de rangement de matériel (chaises, tables, sono…). (Coût du projet : 6.000 €.).

Un chalet en bois (4m x 4m) est installé derrière la salle « le Kibboutz » et abrite chaises, tables, panneaux, boissons… Bref, tout ce qui est nécessaire à l'organisation des événements et des diverses activités menées par l'association Orbais-Ki-Bouge.

- **Four à Pain villageois**, en version mobile. (Coût du projet : 4.700 €.)

L'équipe du « Four à Pain Vit-La-Joie » a lancé une nouvelle expérience de panification lors de la fête du village à Thorembais-les-Béguines et à Malèves, le week-end du 15 août. Avec grand succès !

A terme, l'objectif de l'équipe du « Four à Pain Vit-La-Joie » est d'acquérir son propre four à bois mobile afin de pouvoir organiser des ateliers mensuels et se déplacer dans nos différents villages (lors d'événements) ou dans les écoles.

- **Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens**. (Coût du projet : 10.000 €)

Depuis 1981, avec Radio Coquelicot, RLC et Must FM Hesbaye, sa direction s'est toujours montrée à l'écoute des attentes de ses auditeurs. En mars 2010, elle devient UpRadio, la radio de votre région, la radio d'ici ! Grâce à 2 fréquences, elle couvre la partie Est du Brabant wallon et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, etc.).

Pour continuer à diffuser de manière qualitative, elle avait besoin d'un nouvel équipement. Grâce au budget participatif, elle a pu acquérir un émetteur et du matériel de radiocommunication (en pièces détachées) ainsi qu'une table de mixage.

Deux projets ont pris du retard :

- **SPRAY ART - Embellissement de 10 cabines électriques d'ORES via le graff art** (Coût du projet : 2.263 €.)
  En attendant la concrétisation de ce projet, Spray Art nous a gratifié de deux superbes fresques réalisées avec les jeunes : sur le mur de l'école Jean-Paul II, dans la rue de Brabant, et sur le mur longeant la bibliothèque « Grimoire d'Eole ». Spray Art Belgium a reçu l'accord d'Ores pour l'embellissement de 10 cabines électriques.

- **Label « Commerce Objectif Zéro Déchet »**, pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. (Coût du projet : 5.595 €).

Pour donner à ces 2 projets citoyens la possibilité d'aboutir, le Collège a décidé le 27 octobre 2022 **une extension du délai de réalisation, soit jusqu' 31 décembre 2023.**

2. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

Notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Le Conseil communal choisit les membres selon une répartition géographique équilibrée, en veillant à assurer la représentativité tant des intérêts économiques, sociaux, culturels et touristiques que des associations de protection de l'environnement et des organisations professionnelles concernées.

Suite aux élections d'octobre 2018, la composition de la CCATM a été revue. Voici les nouveaux membres en fonction depuis l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 novembre 2019 :

Suite à la démission de deux membres, voici la dernière composition en vigueur en 2022.

Président de la C.C.A.T.M. :	Raymond FADEUR
Membres représentants le quart communal : Membres effectifs : COOLS Etienne (Ensemble) JANDRAIN Michel (DRC+)	 Membres suppléants : DROPSY Frédéric (Ensemble) PEETERS FLORENCE (DRC+)
Membres représentants la population : Membres effectifs : MARCHAL André-Marie JACQMAIN Eric HIVRE Laurence MASSON Thierry GENARD Hugues GOFFINET Jacqueline	 Membres suppléants : POLIART Francine (Remplacement en cours) ROSELLE Bernard COLON André MATONDO Biyela Alda VANDENBROUCKE Bastien
Secrétaire de la C.C.A.T.M. :	SNAPPE Jérôme

❖ Compétences de la C.C.A.T.M.

- **Recours obligatoire à l'avis de la C.C.A.T.M.**

Depuis le 01 juin 2017 (entrée en vigueur du CoDT), l'avis de la C.C.A.T.M. est obligatoire dès qu'une demande de permis déroge à un outil ayant valeur règlementaire. Cette obligation a été supprimée fin 2019 suite à une modification du CoDT. Il n'y a donc plus de consultation obligatoire de la C.C.A.T.M. pour des demandes de permis.

Néanmoins, dans certaines procédures d'approbation, l'avis de la C.C.A.T.M. sera obligatoirement sollicité :

- études d'incidences sur l'environnement ;
- rénovation urbaine ;
- schéma de développement communal ;
- guide communal d'urbanisme
- schémas d'orientation locaux ;
- liste des arbres et des haies remarquables ;
- les données d'études d'incidences.

- **Recours facultatif à l'avis de la C.C.A.T.M**.

L'avis de la C.C.A.T.M. peut être demandé par le Collège communal dans diverses procédures d'approbation :

- le permis d'urbanisme ;
- le permis d'urbanisation ;
- le certificat d'urbanisme.

L'administration propose les dossiers pouvant potentiellement passer en C.C.A.T.M. et le Collège suggère un ordre du jour des C.C.A.T.M. au Président.

❖ Sujets traités par la C.C.A.T.M. (du 16-11-2021 au 04-11-2022)

Séance du 14 décembre 2021 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la transformation d'un bâtiment à Orbais ;
2. Avancement du Schéma d'orientation local n°14 sur Thorembais-Saint-Trond.

Séance du 01 mars 2022 (réunion virtuelle)

1. Schéma d'orientation local n°14 sur Thorembais-Saint-Trond, avis sur le projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales.

Séance du 28 juin 2022

1. Demande concernant la construction d'un volume annexe à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande concernant la transformation d'une habitation à Malèves ;
3. Demande concernant la démolition de garage et la construction de deux maisons unifamiliales à PERWEZ.

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

En 2018, la Commune de Perwez s'est lancée dans une nouvelle et 4e Opération de développement rural, avec le soutien de la Fondation rurale de Wallonie.
Dans la foulée, une Commission locale de développement rural, représentative de la population, a été mise sur pied.
Suite au covid et autres, le groupe a enregistré quelques désistements. Aussi, fin novembre 2022, le registre des membres se présente-t-il comme suit, en jaune, les personnes qui ont démissionné.

	Nom	Prénom
Représentants de la population	Malèves-Sainte-Marie-Wastines	
	BLANJEAN	Donatienne
	COLLIN	André
	DRIJVERS	Pierre
	MERTENS	Rita
	PIERARD	Marie-France
	ORBAIS	
	BUIS	Valérie
	CHARLET	Guy
	COOLS	Etienne
	DEHON	Roland
	LELONG	Stéphanie
	LITT	Vincent
	PERWEZ	
	BOULANGER	Marc
	BROHET	Thibaut
	COURTOY	Pierre
	DE BRABANDERE	Frédéric

	DELSAUTE	Anne-Françoise	
	DEVRIENDT	Christiane	
	DIRCKX	Catherine	
	DUSOULIER	Anne-Catherine	
	HERREMAN	Doris	
	HIROUX	Nicolas	
	LEBIZAY	Anne	
	MANIQUET	Gautier	
	MENCHI	Lisa	
	RAUCENT	Bernard	
	THIRION	Michel	
	Thorembais-les-Béguines		
	DE VOS	Julien	
	DURIE	Christian	
	MEERSCHAUT	Véronique	
	Thorembais-Saint-Trond		
	BRETTON	Vincent	
	DROPSY	Frédéric	
	FASSIAU	Eric	
	LUYCKX	Jacques	
	HAMZAOUI	Mounira	
	VANACKERE	Johan	
	VERVACK	Marie-Jeanne	
Quart politique	Nom	Prénom	Groupe politique
	GODFRIAUX (président)	Jordan	Ensemble
	De BROUWER	Véronique	Ensemble
	ALDRIC	Joelle	Ensemble
	FLABAT	Aurélie	Ensemble
	SEVERIN	Dimitri	Ensemble
	MARCHAND	Luc	Ensemble
	NOEL	Jules	DRC+
	COLON	Elisabeth	DRC+
	ALDRIC	Jean-Marc	DRC+
	PEETERS	Florence	DRC+
	HERION	Geoffrey	DRC+

<u>En 2022,</u>

- Avancement des fiches projets de l'ancienne CLDR

Fiche n°42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez

Le 15 mai 2018, le Ministre COLLIN a approuvé l'avant-projet :

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	**1.938.197,88 €**		**1.320.876,33 €**		**617.321,55 €**

2019 : Le dossier est prêt tant du point de vue du permis que du projet.
2020 : Suite à l'approbation de la tutelle et à la réception des subsides du SPW, les appels d'offres ont été réalisés.
2021 : Début des travaux.
2022 : Arrêt des travaux ; la société en charge de ceux-ci étant en procédure de redressement judiciaire.

- Sujets traités par la CLDR en réunion

Séance du 13 décembre 2021 – Réunion virtuelle

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 1er juillet 2021
2. Cadre de travail et modification de la 1ere demande de convention
3. Retour des membres sur les fiches-projets (via la plateforme du FRW)
4. Echange et validation des fiches-projets
5. Explication des prochaines étapes
6. « En action » & divers.

Séance du 18 mai 2022 – En présentiel

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2021
2. Approbation de l'avant-projet complet de PCDR, depuis les premières consultations villageoises débouchant sur un diagnostic jusqu'à la traduction de la stratégie et des objectifs en 34 fiches fiches-projets
3. Approbation du choix de la 1ere demande de convention : maison des jeunes de Thorembais-les - Béguines (à l'unanimité)
4. Explication des prochaines étapes
5. Passage au Pôle d'Aménagement du Territoire : élections des représentants de la CLDR (Vincent Bretton et Gautier Maniquet)
6. Action et divers
7. Moment convivial pour fêter l'étape.

- Suite de l'ODR
  - **L'avant-projet de PCDR a été approuvé par le Conseil communal du 21 juin.** Il comprend donc 34 fiches-projets, la planification temporaire, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis. Ces **34 fiches sont réparties en 3 lots** en fonction de leur priorité. Quelques exemples de projets prioritaires :
    - Création d'une maison villageoise à Thorembais-les-Béguines
    - Aménagement d'un skate-park à Perwez
    - Rénovation du cœur de village à Orbais
    - Création d'un cœur de quartier à Thorembais-Saint-Trond
    - Valorisation des abords du ruisseau à Malèves
    - Balisage des sentiers
    - Organisation de ramassages scolaires durables
    - Création d'un espace-test maraîcher …

      ---→>>**Des projets motivants et concertés répartis sur les 5 villages !**
  - **Défense du dossier** par une délégation communale et deux membres de la CLDR auprès d'une instance régionale qui regroupe différents experts : **le 9 septembre au Pôle Aménagement du territoire.**
  - En attente de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon pour une durée de 10 ans.

4 . Seniors Consultants

Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.

La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

Présidente : Jacqueline SAUVAGE-GOFFINET, avec l'aide de Philippe DEMYTTENAERE

Secrétaire : René GHYSELS

Composition du groupe

Suite au covid et autres, un certain nombre de démissions est à déplorer. Voici la composition actuelle (novembre 2022) du groupe des Seniors Consultants.

Perwez	Orbais
André COLON	André DEJARDIN
Philippe DEMYTTENAERE	Paul ERREMBAULT
René GHYSELS	Raymond MOHIMONT
Victor MASSON	
Harry WALLING	
	Thorembais-Saint-Trond
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	José GEORGES
/	Jacqueline GOFFINET
Thorembais-les-Béguines	Guy JEANFILS
Josiane DEWOLF	

Activités en 2022

- Réunions

La pandémie et les confinements successifs ont perturbé le bon fonctionnement du groupe. Les seniors sont contents de se retrouver en présentiel au printemps 2022 dans la salle du conseil et ont tenu leur réunion mensuelle aux dates suivantes :

- séance du 2 mars 2022
- séance du 30 mars 2022
- séance du 1er juin 2022
- séance du 7 septembre 2022
- séance du 5 octobre 2022
- séance du 9 novembre 2022

Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur le site internet communal :
https://www.perwez.be/commune/vie-politique/Conseils%20consultatifs/les-seniors-consultants-1

- Mise sur pied d'une **aide pour se procurer le Covid safe ticket** avec publication sur le site internet et dans le Perwez Infos
- Création en mars d'une **page FB**/ seniors consultants de Perwez
- Participation à la **Caravane des liens** organisée par le Gal Culturalité sur la Place du Warichet les 17 et 18 mai. Les Seniors consultants ont offert des tartes sur leur budget.

- Lancement d'une **permanence** des Seniors Consultants, les 1er mercredis du mois de 10h à 11h à l'Espace Papote, rue Station 13 à Perwez
- Création d'**ateliers d'initiation à l'informatique** les 1er mardis du mois de 14h à 16h et les 3e mardis du mois de 9h30 à 11h30 à l'Espace Papote.
- Collaboration avec le Cercle historique et Cécipho pour « **Perwez d'antan »** : la projection d'anciens films et photos tous les 4e jeudis du mois à l'Espace Papote, de 15h30 à 17h.
- Participation de représentants des Seniors consultants au **Salon 60 +** à Hélécine le 11 octobre 2022
- Participation au **Forum des CCCA** du BW à la Hulpe le 18 octobre 2022
- Etc.

2. BetterStreet

Depuis 2015, l'Administration communale s'est dotée d'un nouvel outil pour gérer l'espace public de manière plus efficace, plus rapide, plus moderne et collaborative : BetterStreet.

Si un citoyen de Perwez, constate un problème (éclairage défectueux sur la voie publique, avaloir bouché, dépôt clandestin…), il peut prendre une photo géolocalisée avec votre smartphone et, grâce à l'application BetterStreet, l'envoyer directement à l'Administration communale.

En 2022, quelque 141 observations (chiffres du 3 novembre) sont parvenues à l'administration, majoritairement pour des soucis de signalisation et de dépôts clandestins.

Répartition par état d'avancement

Résolu : 93 signalements

En traitement : 36 signalements

Transféré : 11 signalements

Espace public – catégories les plus utilisées

Signalisation : 44

Dépôt clandestin : 35

Collecte des déchets : 20

Mobilier urbain : 10

Arbre – Espace vert : 10

Route – Trottoir : 9

Eclairage public : 4

Nid de poule : 3

Z. INFORMATION

1. Télévision locale : Canal Zoom

Coordonnées de contact : Passage des Déportés 2
5030 Gembloux
Tél. : 081/613 009 - Fax. 081/612 999
Email : info@canalzoom.com
Site internet : www.canalzoom.com

Directrice : Corinne MARLIERE
Rédacteur en chef : Ludovic DELORY

Cette télévision communautaire couvre les communes de GEMBLOUX, CHASTRE, WALHAIN ET PERWEZ.

Les programmes sont diffusés 24h sur 24, les informations étant diffusées à heure pile.

2. Radio locale : UpRadio

Adresse : UpRadio – Centre culturel de Perwez
Grand-Place 32
1360 Perwez
Tél. 081/656 868
Email : info@upradio.be

Président : Christophe CLAES – 0498/76 51 83
Responsables programmation : Christophe CLAES et Stéphane DE BLUTS

Fondée en 1981, la radio locale perwézienne s'appelait Radio Coquelicot.

C'est le 21 mars 2010 qu'elle a pris le nom de Up Radio avec une couleur musicale teintée de hit, pop & rock, ce qui la différencie des radios avec une touche d'informations régionale et locale.

Elle couvre la zone de diffusion de la partie Est du Brabant wallon (Chastre, Chaumont-Gistoux, Incourt, Jodoigne, Perwez, Ramillies et Walhain) et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, La Bruyère, Sombreffe et Spy). La fréquence pour Perwez est 98.7.

Pour continuer à diffuser de manière qualitative, elle avait besoin d'un nouvel équipement. Grâce au budget participatif, elle a pu acquérir un émetteur et du matériel de radiocommunication (en pièces détachées) et une table de mixage.

****

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du COLLÈGE COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

Séance du jeudi 8 décembre 2022

PRÉSENTS : **DE BROUWER V., Bourgmestre-Présidente f.f.; GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président; FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins; BIDOUL V., Présidente du CPAS; CHATORIER E., Directrice générale f.f.**

EXCUSÉ(S) : **THIBEAUX S., Directrice générale;**

Objet : **Rapport annuel 2022 - Proposition - Approbation - / IM**

Le Collège :

En vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal prend connaissance du Rapport annuel communal de l'exercice 2022.

Après approbation, il sera annexé au budget communal de l'exercice 2023 qui sera lui-même soumis au vote lors de la séance du Conseil communal du 20 décembre 2022.

Après en avoir discuté et en toute connaissance de cause,

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le rapport annuel communal de l'exercice 2022 en vue du vote au prochain conseil communal sur le budget de l'exercice 2023; et cela, conformément à l'article L 1122-23 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation.

Article 2 : de le transmettre au service FINANCES pour suite voulue.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,
délivré le 21 décembre 2022

La Directrice générale

Stéphanie THIBEAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PERWEZ • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX